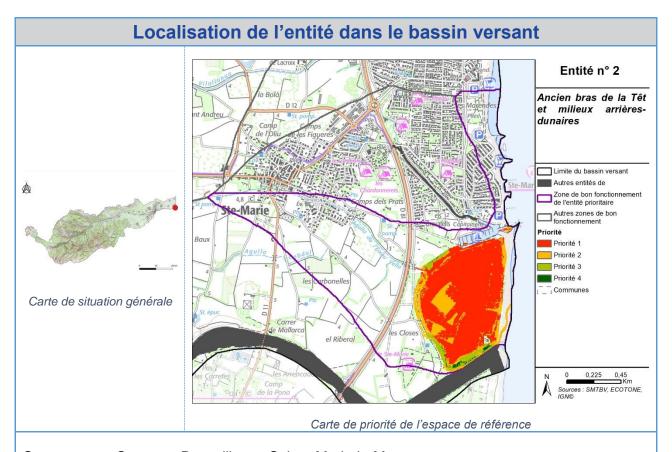
Ancien bras de la Têt et milieux arrièresdunaires

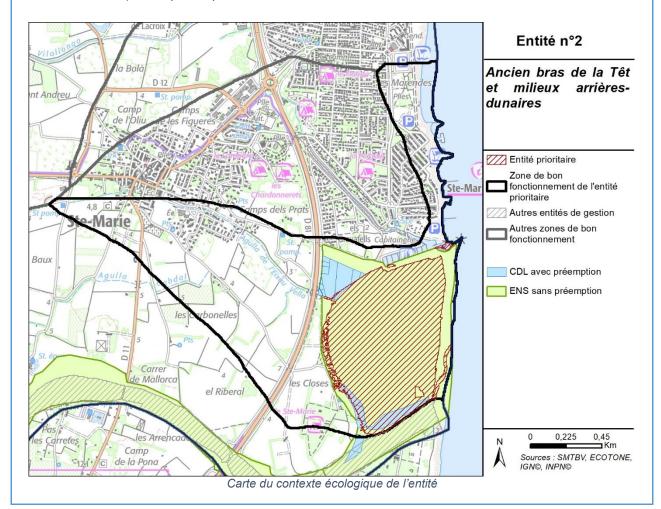


<u>Communes</u>: Canet-en-Roussillon et Sainte-Marie-la-Mer.

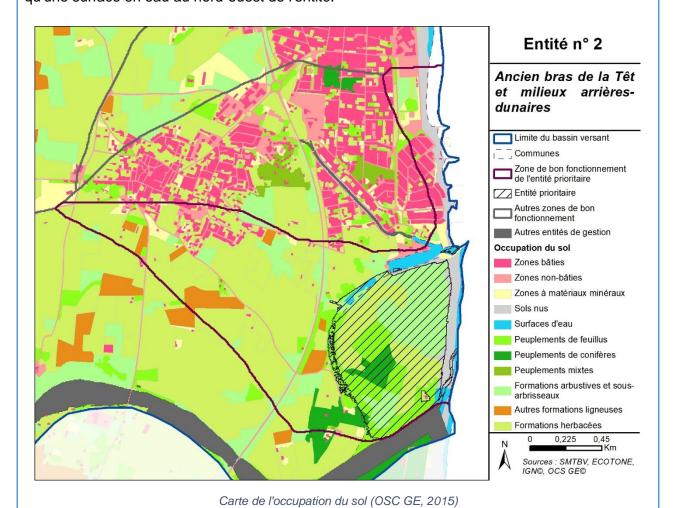
EPCI: CU Perpignan Méditerranée Métropole.

Descriptif de l'entité

<u>Contexte écologique</u>: Site du CDL (Conservatoire du littoral) avec préemption et ENS (Espace Naturel Sensible) sans préemption.

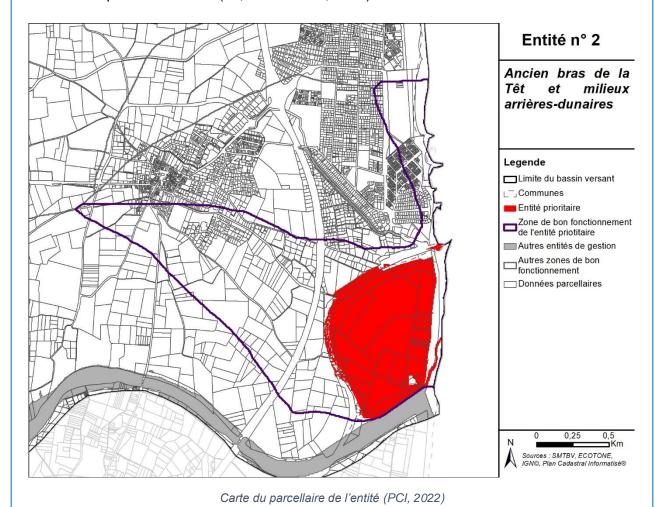


<u>Occupation du sol</u>: L'entité est majoritairement composée de formations arbustives et de peuplements de feuillus et de conifères. Des zones de formations herbacées sont présentes, ainsi qu'une surface en eau au nord-ouest de l'entité.



<u>Parcellaire</u>: L'entité présente de grandes parcelles à l'ouest et petites parcelles sur la côte, certaines parcelles ne sont constituées que d'une partie de l'entité. La faible densité de parcelles pourrait faciliter la mise en place d'actions de gestion.

90,6% (48 sur 53) des parcelles appartiennent à des propriétaires privés, elles représentent 91,6% de la surface parcellaire totale (63,24 ha sur 69,02 ha).



Plans, programmes ou autres éléments de gestion existants

<u>Nature</u>: Site de compensation dans le cadre du projet d'extension du port de Sainte-Marie-la-Mer

Maître d'Ouvrage: Commune de Sainte-

Marie-la-Mer

Date: 2019

Dominance : Biodiversité

Territoire d'application : Englobe la bordure

Nord de l'entité

Connaissances des zones humides dans l'entité :

- **Inventaire de zones humides réalisé**: Inventaire de la biodiversité et des habitats naturels incluant les habitats humides sont prévus
- Etude: Suivi Ecologique des mesures compensatoires
- Maître d'Ouvrage : Commune de Sainte-Marie-la-Mer
- Date de l'inventaire : Inconnu

Fonctionnalités et risques de disparition

lci sont présentées les valeurs moyennes issues de l'analyse géomatique pour chaque fonction, pour connaître la méthode de calcul se référer au rapport de la phase 2.

Fonctions exercées par l'entité

i dilctions exercees par i	i olictions exercees par i entite			
Hydrologiques	Biogéochimiques	Biologiques		
		PPP		
Risques de disparition				
Lié à l'urbanisme	Lié aux pratiques agricoles	Lié à la fréquentation		
	E B OB	000		

Enjeux pressentis

L'entité se situe sur le littoral. Ses fonctions hydrologiques sont fortes, notamment ses capacités d'épanchement des crues, de recharge des nappes et de stockage des eaux. Les zones occupées par des peuplements de conifères et de feuillus possèdent une forte capacité de rétentions des sédiments.

Grâce à leurs pouvoirs de dénitrification et de stockage de carbone, les zones arborées et les roselières exercent des fonctions biogéochimiques fortes. Mais leur présence étant minoritaire, cette fonction reste moyenne sur l'ensemble de l'entité.

La fonction biologique est moyenne sur l'ensemble de l'entité qui abrite une densité moyenne d'espèces patrimoniale. La sous-fonction éco-paysagère, qui reflète la diversité des habitats naturels, est forte dans le sud de l'entité.

Située sur le littoral, cette entité est soumise à une pression touristique moyenne notamment du fait de la présence d'une grande plage. La pression la plus forte est liée au risque de mise en culture des milieux naturels. L'analyse du risque lié à l'urbanisation est faible. Cependant, l'extension prévue du port de Sainte-Marie-la-Mer, en limite nord de l'entité pourrait avoir des impacts sur le fonctionnement de l'entité.

La bordure Nord de l'entité, au niveau de l'ancien lit de la Têt, est incluse dans le site de compensation lié au projet d'extension du port de Sainte-Marie-la-Mer. Des mesures de sécurisation foncière et de gestion écologique sont prévues dans le cadre de cette compensation, ainsi que la création de zones humides. Ces mesures compensatoires s'étendent à l'ouest de l'entité jusqu'à la RD89.

Objectifs pressentis

- Préserver le fonctionnement hydraulique ;
- Vérifier la compatibilité des actions avec les mesures de compensation ;
- Sensibiliser le public ;
- Réguler la fréquentation ;
- Préserver la mosaïque d'habitats.

Actions pressenties

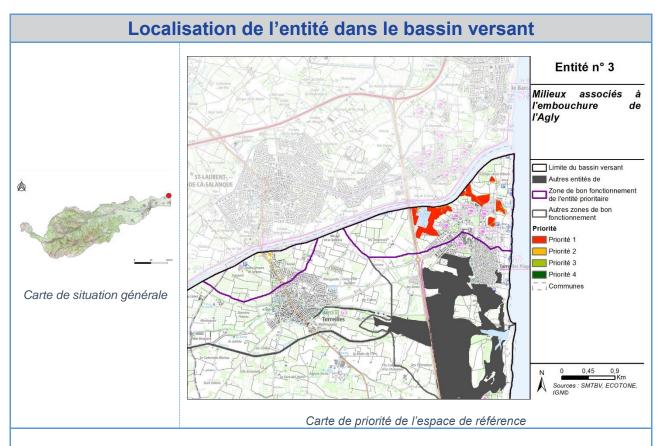
- Réalisation d'un diagnostic de la biodiversité (habitats naturels, faune, flore);
- Concertation avec la mairie pour coordonner les actions en faveur des zones humides avec celles de la compensation, et intégration des zones humides créées et restaurées dans le périmètre du plan de gestion globale de l'entité;
- Etude du fonctionnement hydraulique ;
- Sensibilisation du public ;
- Concertation avec les acteurs et usagers.

Partenaires potentiels

Maître(s) d'ouvrage possible(s) :

Partenaire(s) technique(s):

Milieux associés à l'embouchure de l'Agly

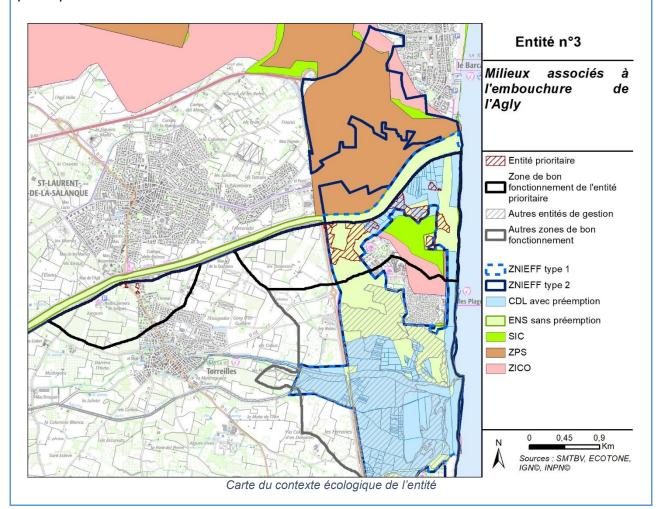


Communes: Torreilles.

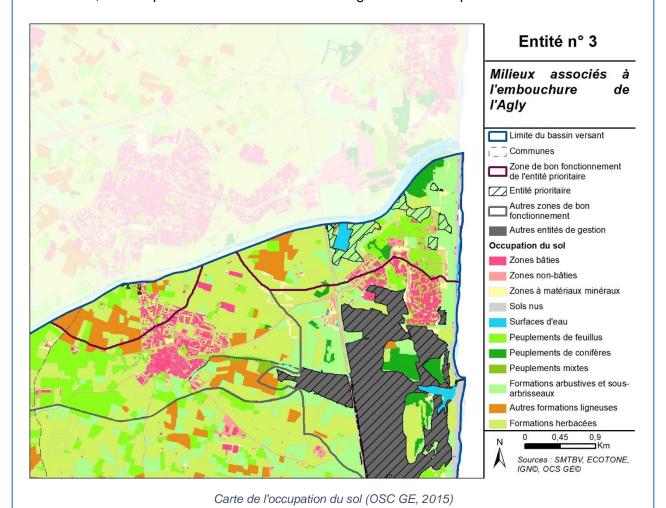
EPCI: CU Perpignan Méditerranée Métropole.

Descriptif de l'entité

<u>Contexte écologique</u>: Sites Natura 2000 du Complexe lagunaire de Salses-Leucate (ZPS) et du Complexe lagunaire de Salses (SIC), ZNIEFF de type 1 et 2 (Embouchures de l'Agly, du Bourdigou et de l'Auque), ZICO (Zones Importantes pour la Conservation des Oiseaux), site du CDL (Conservatoire du Littoral) avec et sans préemption, ENS (Espace Naturel Sensible) sans préemption

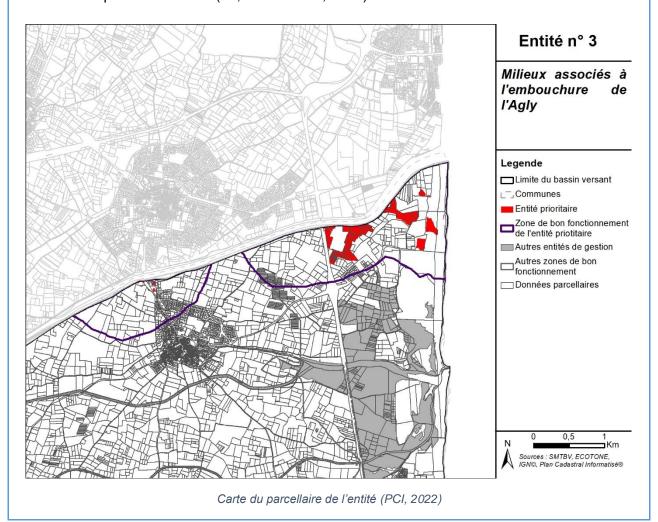


<u>Occupation du sol</u>: L'entité est exclusivement composée de formations arbustives et sousarbrisseaux, à l'exception d'une zone de formation ligneuse dans la partie ouest de l'entité.



<u>Parcellaire</u>: L'entité présente des parcelles de différentes tailles mais peu nombreuses. La recherche des propriétaires fonciers et la mise en synergie des acteurs devraient s'en trouver facilité.

73,1% (57 sur 78) des parcelles appartiennent à des propriétaires privés, elles représentent 38,5% de la surface parcellaire totale (24,56 ha sur 63,73 ha).



Plans, programmes ou autres éléments de gestion existants

Nature : PRGE (Plan de Gestion de la Ressource en Eau)

Maître d'Ouvrage : SMBVA

<u>Date</u>: 2018-2021 (prolongation jusqu'en 2024)

Dominance : Ressource en eau

Territoire d'application : Englobe la bordure Nord de l'entité

Nature: DOCOB Natura 2000 des sites "Complexe lagunaire Maître d'Ouvrage : RIVAGE

de Salses-Leucate"

Dominance: Biodiversité

Date: 2011-2016

Date: 2012-2017

Territoire d'application : Englobe la partie Est de l'entité

Nature: Plan de gestion de l'espace naturel protégé du

Bourdigou

Territoire d'application : Englobe la partie Est de l'entité

Maître d'Ouvrage:

Conservatoire du Littoral, CU Perpignan Méditerranée

Métropole

Dominance : Biodiversité

Connaissances des zones humides dans l'entité :

Inventaire de zones humides réalisé: Mise à jour de la cartographie des habitats naturels (inclus les habitats naturels humides) des sites Natura 2000 « Complexe lagunaire de Salses-Leucate »

Étude: Cartographie semi-automatisée des habitats naturels, semi-naturels et des espèces végétales des sites Natura 2000 « Complexe lagunaire de Salses-Leucate »

Périmètre de l'étude : Englobe la partie Est de l'entité

Maître d'Ouvrage : RIVAGE

Date de l'inventaire : 2021

Connaissances des zones humides dans l'entité :

- Inventaire de zones humides réalisé: Inventaire des habitats naturels (inclus les habitats naturels humides)
- Étude : Plan de Gestion de l'espace naturel protégé du Bourdigou (Secteurs de la Ribière et de Marende Petit)
- Périmètre de l'étude : Englobe la partie Est de l'entité
- Maître d'Ouvrage : Conservatoire du Littoral, CU Perpignan Méditerranée Métropole
- Date de l'inventaire : 2011

Plans, programmes ou autres éléments de gestion existants

Connaissances des zones humides dans l'entité :

- **Inventaire de zones humides réalisé :** Inventaire des habitats naturels (inclus les habitats naturels humides)

- **Étude**: Inventaire dans le cadre du DOCOB du site Natura 2000 du complexe lagunaire de Salses-Leucate

- Périmètre de l'étude : Englobe la partie Est de l'entité

Animateur : RIVAGE

- Date de l'inventaire : 2007-2008

Fonctionnalités et risques de disparition

lci sont présentées les valeurs moyennes issues de l'analyse géomatique pour chaque fonction, pour connaître la méthode de calcul se référer au rapport de la phase 2.

Fonctions exercées par l'entité

Polictions exercees par i entite			
Hydrologiques	Biogéochimiques	Biologiques	
		PPP	
Risques de disparition			
Lié à l'urbanisme	Lié aux pratiques agricoles	Lié à la fréquentation	
	BE BE BE	6	

Enjeux pressentis

La position de l'entité dans le bassin versant (sur le littoral), sa proximité avec le cours d'eau de l'Agly et sa topographie plane lui confèrent une forte fonctionnalité hydrologique : épanchement des crues, stockage de l'eau, recharge des nappes, etc.

La diversité de milieux humides (ripisylves, roselières, ...) et la riche biodiversité qui y est associée conférent à l'entité des fonctions biologiques fortes.

Les formations arbustives, dominantes dans l'entité, ont des capacités de stockage du carbone et de dénitrification moyennes. Les fonctions biogéochimiques exercées dans l'entité sont donc moyennes.

Compte tenu du contexte agricole, le risque de disparition lié à l'agriculture (par la mise en culture notamment) a été évalué comme étant fort.

L'analyse du contexte laisse penser que l'enjeu de la fréquentation est également problématique, puisque c'est un secteur très touristique (présence d'un camping et plage à proximité).

De plus, la station d'épuration au nord-ouest de l'entité présente un risque d'eutrophisation des milieux (apport de nutriments), les rejets se déversant directement dans le cours de l'Agly. Cela pourrait impacter la qualité de l'eau et donc les zones humides.

Un Plan de Gestion de la Resource en Eau (PRGE) de 2018 à 2021 a été mis en place par le syndicat mixte du bassin versant de l'Agly (SMBVA). Il a établi un état des lieux des caractéristiques du site, de l'état de la ressource en eau et un bilan des prélèvements dans les eaux superficielles de l'Agly. Cet état des lieux a mis en évidence des déficits hydriques notamment lors des périodes d'étiage, une connaissance partielle des prélèvements et des restitutions de l'eau et un manque de sensibilisation des usagers à une utilisation plus vertueuse de la ressource en eau.

Deux sites Natura 2000 sont présents dans l'entité, une zone de protection spéciale relevant de la Directive Oiseaux et un site d'intérêt communautaire relevant de la Directive Habitat. Ces deux sites ont été inclus dans un document d'objectifs (DOCOB) des sites « Complexe lagunaire de Salses-Leucate » validé en 2011 et porté par le syndicat RIVAGE. Les enjeux et actions du DOCOB ciblent la sensibilisation des acteurs du territoire, la gestion de la fréquentation, le contrôle des espèces exotiques envahissantes, l'amélioration de la qualité de l'eau, le maintien et l'adaptation des activités en faveur de la biodiversité et l'amélioration des connaissances.

En 2021, une actualisation de la cartographie des habitats d'intérêt communautaire du site Natura 2000 « Complexe lagunaire Salses-Leucate » a été lancée. A l'issue de cette analyse, une réévaluation des enieux du site Natura 2000 est prévue.

Un plan de gestion de l'espace naturel protégé du Bourdigou a également été mis en place entre 2012 et 2017 sur les secteurs de la Ribière et de Marende petit. Élaboré par le Conservatoire du Littoral et le bureau d'étude BIOTOPE, il a permis d'identifier les enjeux importants en termes d'habitats naturels notamment les milieux dunaires, de développement des espèces exotiques envahissantes, ainsi que de conservation des espèces d'oiseaux du littoral. Il soulève aussi la problématique de fréquentation liée aux pressions touristiques sur le site.

Enjeux pressentis

Les actions menées dans le cadre de ces deux plans sont complémentaires car elles s'intéressent conjointement aux enjeux liés à la biodiversité mais aussi à la sensibilisation des usagers du site. Le DOCOB des sites Natura 2000, animé par le syndicat RIVAGE, porte en plus des actions liées aux bonnes pratiques agricoles avec notamment la mise en place de MAEC pour favoriser le pastoralisme (concertation avec les propriétaires terriens). Le plan de gestion du Bourdigou s'est également attaché au maintien de l'intégrité physique du site (amélioration de la qualité des milieux aquatiques, lutte contre l'érosion, etc.).

Objectifs pressentis

- Réaliser un bilan des actions mises en place dans le cadre du DOCOB et du plan de gestion de l'espace naturel protégé du Bourdigou;
- Préserver la qualité de l'eau et les fonctionnalités hydrauliques ;
- Préserver la diversité faunistique et floristique du site ;
- Conserver et restaurer la diversité d'habitats naturels ;
- Réguler la fréquentation ;
- Sensibiliser les acteurs et usagers à la conservation des zones humides.

Actions pressenties

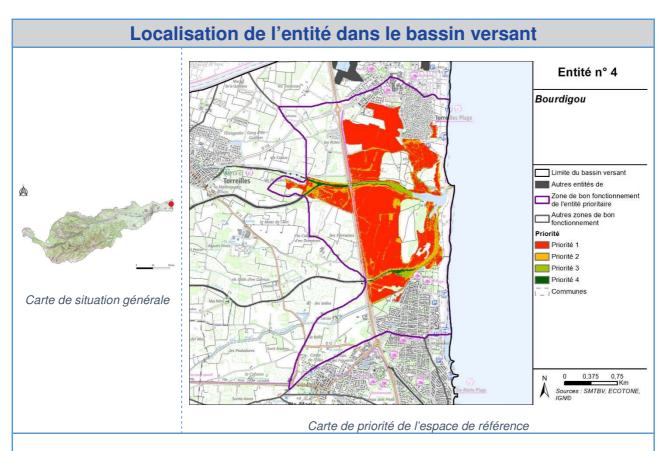
- Concertation avec les acteurs et usagers sur les besoins et usages du site;
- Diagnostic de la partie ouest de l'entité afin de l'intégrer, si pertinent, au périmètre de l'espace protégé du Bourdigou;
- Encadrement de la fréquentation (à mettre en synergie avec les actions du DOCOB et du plan de gestion du Bourdigou);
- Traitement des espèces exotiques envahissantes (à mettre en synergie avec les actions du DOCOB et du plan de gestion du Bourdigou);
- Réalisation d'un diagnostic des pratiques agricoles ;
- Coordination des actions faites entre Natura 2000 et le site naturel du Bourdigou.

Partenaires potentiels

Maître(s) d'ouvrage possible(s) :

Partenaire(s) technique(s):

Bourdigou

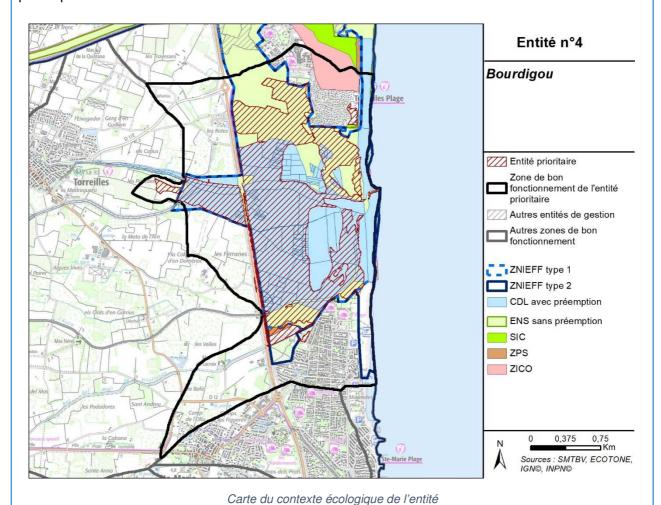


Communes : Sainte-Marie-la-Mer et Torreilles.

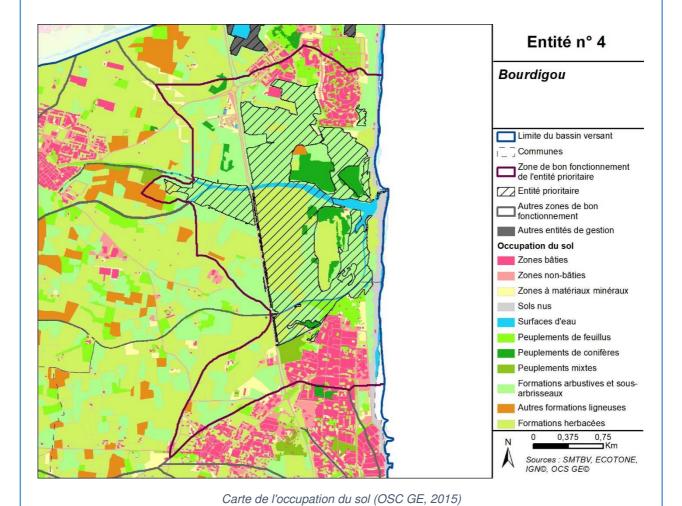
EPCI : CU Perpignan Méditerranée Métropole.

Descriptif de l'entité

<u>Contexte écologique</u>: Sites Natura 2000 du Complexe lagunaire de Salses-Leucate (ZPS) et du Complexe lagunaire de Salses (SIC), ZNIEFF de type 1 et 2 (Embouchures de l'Agly, du Bourdigou et de l'Auque), ZICO (Zones Importantes pour la Conservation des Oiseaux), site du CDL (Conservatoire du Littoral) avec et sans préemption, ENS (Espace Naturel Sensible) sans préemption.

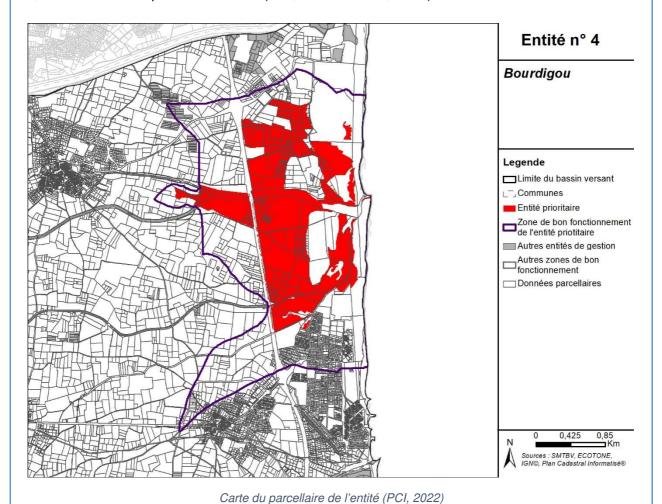


<u>Occupation du sol</u>: L'entité est majoritairement composée de formations arbustives et herbacées, ainsi que de quelques peuplements de feuillus. Le Bourdigou et ses affluents traversent l'entité.



<u>Carte du parcellaire</u>: Une partie de l'entité est composée de grandes parcelles peu nombreuses. Des parcelles de plus petites tailles et plus nombreuses sont présentes dans la partie nord de l'entité; la recherche des propriétaires fonciers et la concertation pourront en être moins facilitées.

81,9% (181 sur 221) des parcelles appartiennent à des propriétaires privés, elles représentent 83,1% de la surface parcellaire totale (258,01 ha sur 310,37 ha).



Plans, programmes ou autres éléments de gestion existants

Nature: DOCOB Natura 2000 des sites "Complexe lagunaire | Maître d'Ouvrage: RIVAGE

de Salses-Leucate"

Date: 2011 (évaluation en 2017), toujours en cours

Territoire d'application : Englobe la partie de l'entité à l'est de

la route D81

Nature : Plan de gestion de l'espace naturel protégé du Maître d'Ouvrage :

Bourdigou

Date: 2012-2017

Territoire d'application : Englobe la partie de l'entité à l'est de

la route D81

Dominance: Biodiversité

CU Perpignan méditerranée métropole

Dominance: Biodiversité

Connaissances des zones humides dans l'entité :

Inventaire de zones humides réalisé: Mise à jour de la cartographie des habitats naturels (inclus les habitats naturels humides) des sites Natura 2000 « Complexe lagunaire de Salses-Leucate »

Étude : Cartographie semi-automatisée des habitats naturels, semi-naturels et des espèces végétales des sites Natura 2000 « Complexe lagunaire de Salses-Leucate »

Périmètre de l'étude : Englobe la partie de l'entité à l'est de la route D81

Maître d'Ouvrage: RIVAGE

Date de l'inventaire: 2021

Connaissances des zones humides dans l'entité :

Inventaire de zones humides réalisé: Inventaire des habitats naturels (inclus les habitats naturels humides)

Étude : Plan de Gestion de l'espace naturel protégé du Bourdigou (Secteurs de la Ribière et de Marende Petit)

Périmètre de l'étude : Englobe la partie de l'entité à l'est de la route D81

Maître d'Ouvrage : BIOTOPE

Date de l'inventaire : 2011

Connaissances des zones humides dans l'entité :

- **Inventaire de zones humides réalisé :** Inventaire des habitats naturels (inclus les habitats naturels humides)

- Étude : Inventaire dans le cadre du DOCOB du site Natura 2000 du complexe lagunaire de Salses-Leucate

- Périmètre de l'étude : Englobe la partie de l'entité à l'est de la route D81

- **Maître d'Ouvrage :** RIVAGE

- Date de l'inventaire : 2007-2008

Fonctionnalités et risques de disparition

lci sont présentées les valeurs moyennes issues de l'analyse géomatique pour chaque fonction, pour connaître la méthode de calcul se référer au rapport de la phase 2.

Fonctions exercées par l'entité

Tonourone exerces par Tonate			
Hydrologiques	Biogéochimiques	Biologiques	
		FF	
Risques de disparition			
Lié à l'urbanisme	Lié aux pratiques agricoles	Lié à la fréquentation	
	Be Be OB	000	

Enjeux pressentis

La position de l'entité dans le bassin versant (sur le littoral), sa proximité avec le cours d'eau du Bourdigou, et sa topographie plane lui confèrent une forte fonctionnalité hydrologique : épanchement des crues, stockage de l'eau, recharge des nappes, phyto-épuration, etc.

La diversité de milieux humides (ripisylves, roselières, dunes...) et la riche biodiversité qui y est associée conférent à l'entité des fonctions biologiques fortes.

Les formations arbustives dominantes dans l'entité, ont des capacités de stockage du carbone et de dénitrification moyennes. Les fonctions biogéochimiques exercées dans l'entité sont donc moyennes.

Le risque de disparition lié à l'agriculture (par la mise en culture notamment) est très élevé. L'analyse du contexte laisse penser que l'enjeu de la fréquentation est également problématique, puisque c'est un secteur très touristique (présence d'un camping au nord, et plages à proximité).

Deux sites Natura 2000 sont présents dans l'entité, une zone de protection spéciale relevant de la Directive Oiseaux et un site d'intérêt communautaire relevant de la Directive Habitat. Ces deux sites ont été inclus dans un document d'objectifs (DOCOB) des sites « Complexe lagunaire de Salses-Leucate » validé en 2011 et porté par le syndicat RIVAGE. Les enjeux et actions du DOCOB ciblent la sensibilisation auprès des acteurs du territoire, gestion de la fréquentation, contrôle des espèces exotiques envahissantes, amélioration de la qualité de l'eau, maintien et adaptation des activités en faveur de la biodiversité et amélioration des connaissances.

En 2021, une actualisation des cartes des habitats naturels et semi-naturels et des habitats d'intérêt communautaire du site Natura 2000 « Complexe lagunaire Salses-Leucate » a été réalisée par télédétection. A l'issue de cette analyse, une réévaluation des enjeux du site Natura 2000 est prévue.

Un plan de gestion de l'espace naturel protégé du Bourdigou a également été mis en place en 2012 sur les secteurs de la Ribière et de Marende petit, il est toujours en cours actuellement. Élaboré par la CU Perpignan méditerranée métropole en concertation avec les acteurs du territoire et le bureau d'étude BIOTOPE, il a permis d'identifier les enjeux importants en termes d'habitats naturels avec notamment les milieux associés aux dunes, de développement des espèces exotiques envahissantes, ainsi que de conservation des espèces d'oiseaux du littoral. Il soulève aussi la problématique de fréquentation qui accentue les pressions touristiques sur le site.

Les actions menées dans le cadre de ces deux plans sont complémentaires car elles s'intéressent tout particulièrement aux enjeux liés à la biodiversité mais aussi à la sensibilisation des usagers du site. Le DOCOB des sites Natura 2000, animé par le syndicat RIVAGE, porte en plus des actions liées aux bonnes pratiques agricoles avec notamment la mise en place de MAEC pour favoriser le pastoralisme (concertation avec les propriétaires terriens). Le plan de gestion du Bourdigou s'est également attaché au maintien de l'intégrité physique du site (amélioration de la qualité des milieux aquatiques, lutte contre l'érosion, etc.).

Objectifs pressentis

- Réaliser un bilan des actions mises en place dans le cadre du DOCOB et du plan de gestion de l'espace naturel protégé du Bourdigou;
- Préserver la qualité de l'eau et les fonctionnalités hydrauliques ;
- Préserver la diversité faunistique et floristique du site ;
- Conserver et restaurer la diversité d'habitats naturels ;
- Régulation de la fréquentation ;
- Sensibiliser les acteurs et usagers à la conservation des zones humides.

Actions pressenties

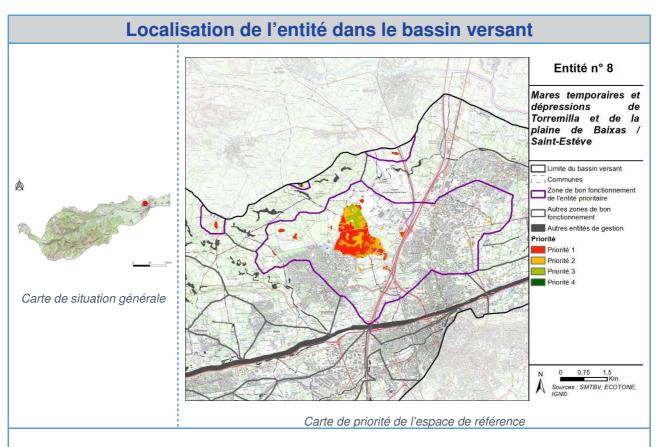
- Concertation avec les acteurs et usagers sur les besoins et usages du site ;
- Encadrement de la fréquentation (à mettre en synergie avec les actions du DOCOB et du plan de gestion du Bourdigou);
- Traitement des espèces exotiques envahissantes (à mettre en synergie avec les actions du DOCOB et du plan de gestion du Bourdigou);
- Diagnostic des pratiques agricoles (à mettre en synergie avec les actions du DOCOB) ;
- Poursuivre la mise en œuvre des actions du plan de gestion et du DOCOB.

Partenaires potentiels

Maître(s) d'ouvrage possible(s) : RIVAGE

Partenaire(s) technique(s): RIVAGE

Mares temporaires et dépressions de Torremilla et de la plaine de Baixas/St-Estève et éléments microtopographiques

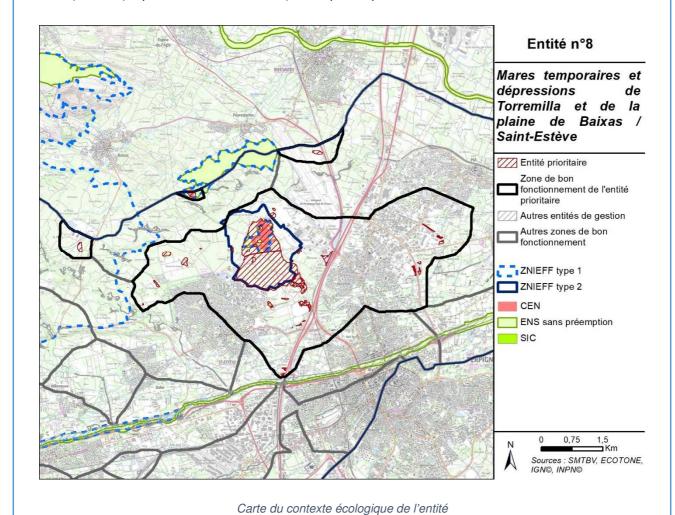


Communes: Peyrestortes, Baho, Pia, Rivesaltes, Baixas, Perpignan et Saint-Estève.

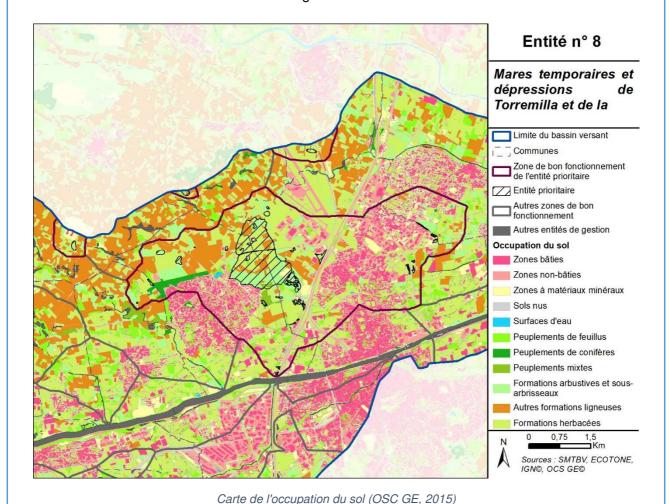
EPCI : CU Perpignan Méditerranée Métropole ; CC des Aspres.

Descriptif de l'entité

<u>Contexte écologique</u>: Site Natura 2000 des Friches humides de Torremilla (SIC), ZNIEFF de type 1 et 2 (Plaine de Torremilla), sites gérés par le CEN Occitanie (Conservatoire d'espaces naturels), ENS (Espace Naturel Sensible) sans préemption.

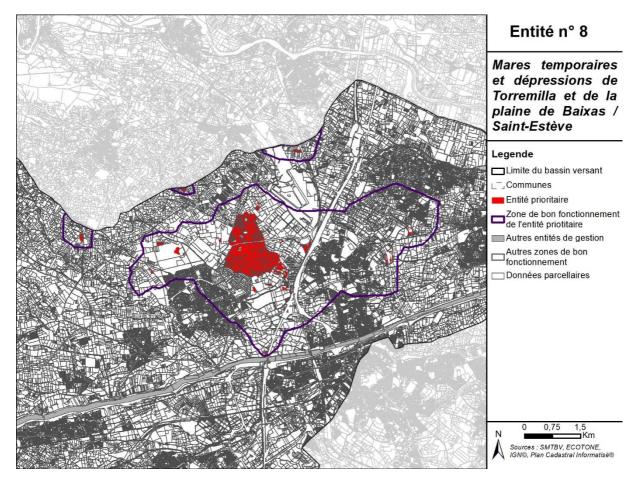


<u>Occupation du sol</u>: L'entité est majoritairement composée de formations herbacées, et de formation arbustives et d'autres formations ligneuses dans une moindre mesure.



<u>Carte du parcellaire</u>: Le parcellaire est fortement mité dans cette entité. La multitude et la petite surface de ces parcelles pourraient rendre la mise ne place de la gestion difficile.

58,8% (231 sur 393) des parcelles appartiennent à des propriétaires privés, elles représentent 63,4% de la surface parcellaire totale (169,79 ha sur 267,74 ha).



Carte du parcellaire de l'entité (PCI, 2022)

Plans, programmes ou autres éléments de gestion existants

Nature : DOCOB sur le site Natura 2000 Maître d'Ouvrage : Perpignan-Méditerranée

"Friches humides de Torremilla"

Date: 2003, 2007

Territoire d'application : Partie Nord de l'entité

centrale

Maître d'Ouvrage : Perpignan-Méditerranée Communauté d'Agglomération (PMCA)

Dominance: Biodiversité

Connaissances des zones humides dans l'entité :

- **Inventaire de zones humides réalisé :** Inventaire des habitats naturels inclus les habitats naturels humides
- Étude : Inventaire dans le cadre du DOCOB du site Natura 2000 des Friches humides de Torremilla
- Périmètre d'étude : Partie Nord de l'entité centrale
- Réalisation : CEN Occitanie
- Date de l'inventaire : 2003, 2007

Fonctionnalités et risques de disparition

lci sont présentées les valeurs moyennes issues de l'analyse géomatique pour chaque fonction, pour connaître la méthode de calcul se référer au rapport de la phase 2.

Fonctions exercées par l'entité

Hydrologiques	Biogéochimiques	Biologiques	
Risques de disparition			
Lié à l'urbanisme	Lié aux pratiques agricoles	Lié à la fréquentation	
	E E OF	\otimes	

Enjeux pressentis

La topographie plane de l'entité lui confère des fonctions hydrologiques fortes, notamment la capacité à stocker l'eau et à recharger les nappes. Située loin du cours d'eau principal de la Têt, la capacité d'épanchement des crues de l'entité est très faible. L'occupation du sol est principalement composée de formations herbacées. Les quelques formations arbustives présentes et leurs capacités de rétention des sédiments confèrent des fonctions biogéochimiques moyennes à l'entité.

Les fonctions biologiques sont globalement moyennes notamment du fait de la présence de plusieurs espèces rares. Le niveau de cette fonction ne reflète pas les enjeux réels de cette entité qui abrite des espèces rares au niveau national. Ce genre de données rares voir exceptionnels peuvent parfois en pas apparaître sur les données publiques en accès libre. Cependant c'est à partir de ces données qu'a été calculé cette fonction.

L'entité se situe dans un secteur très agricole, dominé principalement par la viticulture. Il existe donc un fort risque de disparition liée à la mise en culture des friches et des mares temporaires. Une grande majorité des terrains a été classé en zone agricole (ZA) dans le PLU des communes de Saint-Estève et de Perpignan. Ces terrains sont donc non-constructibles sauf dans le cadre de bâtiments agricoles ou de service public lié à une activité agricole. Une petite partie au sud de l'entité a été classée en zone naturelle (ZN) sur la commune de Saint-Estève. Cette zone correspond à des zones protégées du site Natura 2000 des « Friches humides de Torremilla ».

L'entité jouxte en partie des zones urbanisées, il existe donc un risque pour ces zones face à l'étalement urbain. En effet, le PLU de la commune de Perpignan inclut des parcelles au nordest de l'entité comme zones futures d'urbanisation (zonage AU) : projet de ZAC existants sur ou à proximité immédiate de l'entité.

Le document d'objectif du site Natura 2000 des « Friches humides de Torremilla », élaboré en 2007 par le Conservatoire des Espaces Naturels du Languedoc-Roussillon, a permis d'identifier les enjeux et menaces de cette zone.

Au lancement du DOCOB en 2003, la surface du site d'étude couvrait 81,79 hectares. Cependant, le périmètre a été revu en 2007 pour ne garder que les 28,5 ha actuels. Les zones qui ne sont pas porteuses d'enjeux spécifiques au site Natura 2000 sont exclus du projet opérationnel et des actions décrites dans le DOCOB. Depuis, des espèces caractéristiques des mares temporaires ont été retrouvées au sud dans l'ancien périmètre N2000.

Les enjeux sont liés à la présence de mares temporaires méditerranéennes, qui sont des habitats d'intérêt communautaire abritant des espèces patrimoniales notamment floristiques. Le maintien du bon état de conservation de ces habitats est donc essentiel. Dépendant de l'écoulement de surface, les drainages et les comblements sont des menaces pour la conservation de ces habitats.

Le DOCOB a donc défini des actions pour répondre à ces enjeux. Elles concernent, notamment le maintien et l'amélioration de l'état de conservation des zones humides d'intérêt communautaire, le maintien des activités agricoles favorables à la conservation des zones humides, l'amélioration des connaissances de la biodiversité et du fonctionnement écologique

du site, la sensibilisation à la conservation de la flore des mares temporaires.

La répartition de l'entité sur sept communes différentes risque de rendre plus difficile la mise en place de plans de gestion. Il sera donc d'autant plus important de mettre en place une concertation entre les acteurs.

Objectifs pressentis

- Maintenir/ améliorer le fonctionnement hydraulique du site ;
- Maintenir les milieux ouverts favorables au développement des mares temporaires (en synergie avec le DOCOB);
- Maintenir le patrimoine biologique (en synergie avec le DOCOB);
- Maintenir des pratiques agricoles compatibles avec le maintien et la restauration des zones humides.

Actions pressenties

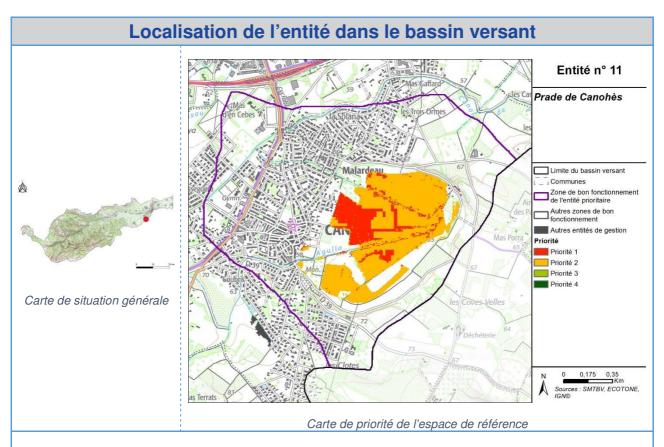
- Mise en synergie des actions réalisées et à réaliser
- Diagnostic des pratiques agricoles
- Mise en place d'un bilan des actions du DOCOB avec le gestionnaire du site N2000 (Agglomération de Perpignan)
- Suivi des mares et de leur biodiversité associée (floristique notamment)
- Mise en place d'une concertation regroupant l'ensemble des acteurs et usagers de l'entité
- Maîtrise foncière par acquisition de parcelles ou conventionnement par le CEN Occitanie (1,44 ha en cours d'acquisition dans le site N2000, d'autres à venir, cf. carte de stratégie foncière CEN)
- Projet d'APPB en cours d'instruction(proposé depuis 2014, passé en CSRPN en 2022)
- Maintien du pastoralisme extensif (éleveurs ovins du Mas St Joseph en situation critique)

Partenaires potentiels

<u>Maître(s) d'ouvrage possible(s)</u>: Perpignan-Méditerranée Communauté d'Agglomération (PMCA), CEN Occitanie

Partenaire(s) technique(s): CEN Occitanie

Prade de Canohès

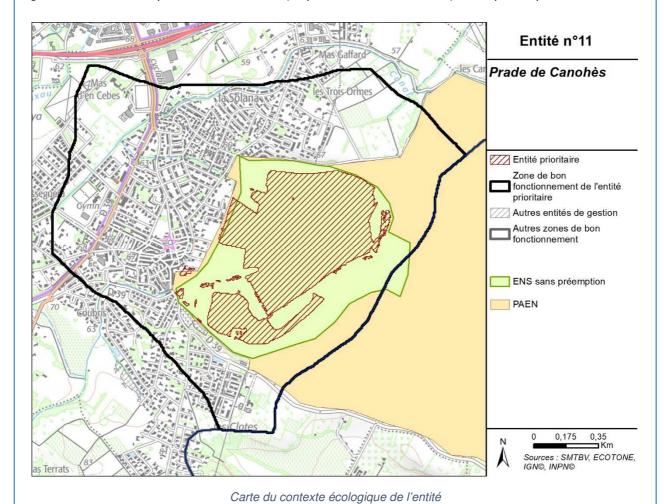


Communes: Canohès.

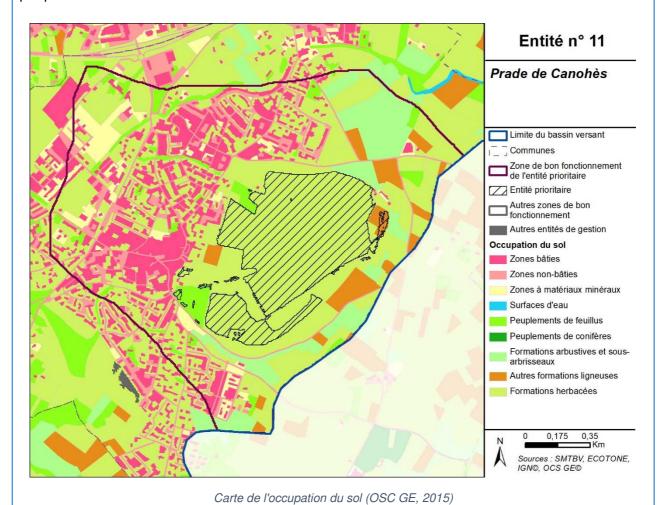
EPCI : CU Perpignan Méditerranée Métropole.

Descriptif de l'entité

<u>Contexte écologique</u>: PAEN (Périmètre de protection et de mise en valeur des espaces agricoles et naturels périurbains et ENS (Espace Naturel Sensible) sans préemption.

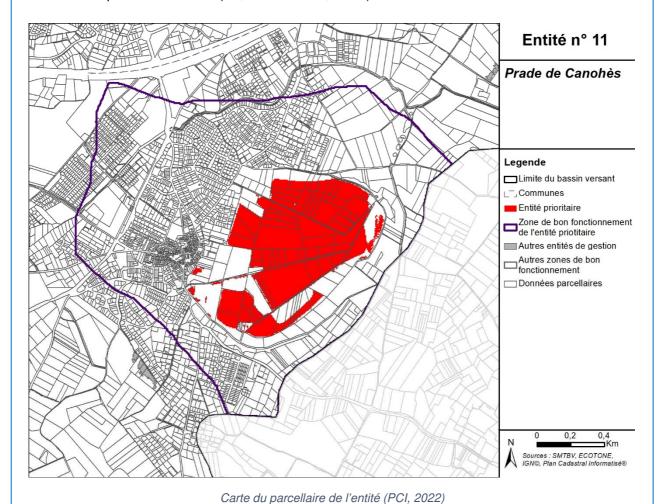


<u>Occupation du sol</u>: L'entité est exclusivement composée de formations herbacées. Une partie au nord-est est composée d'autres formations ligneuses, et au sud-ouest d'une zone de peuplements de feuillus.



<u>Carte du parcellaire</u>: L'entité présente des parcelles de différentes tailles mais peu nombreuses. La recherche des propriétaires fonciers et la mise en synergie des acteurs et usagers devraient s'en trouver facilitées.

91,5% (75 sur 82) des parcelles appartiennent à des propriétaires privés, elles représentent 94,6% de la surface parcellaire totale (57,96 ha sur 61,29 ha).



de

Commune

Plans, programmes ou autres éléments de gestion existants

<u>Nature</u>: PAEN (Périmètre de protection et de mise en valeur des espaces agricoles et naturels périurbains)

Dominance : Agricole

Canohès

Maître d'Ouvrage :

Date: 2021-2026

Territoire d'application : Englobe toute l'entité

Nature : ZPPA (Zone de Présomption de

Maître d'Ouvrage:

Prescription Archéologique)

Dominance : Archéologie

Date: 2021

Territoire d'application : Tunnel de les Coves au

Nord-Est de l'entité

Connaissances des zones humides dans l'entité :

- **Inventaire de zones humides réalisé :** Diagnostic écologique des prairies humides du Roussillon

- Étude : Inventaire des prairies humides de la plaine du Roussillon

- Maître d'Ouvrage : Chambre d'agriculture du Roussillon et CEN Occitanie

- Date de l'inventaire : 2016-2019

Fonctionnalités et risques de disparition

lci sont présentées les valeurs moyennes issues de l'analyse géomatique pour chaque fonction, pour connaître la méthode de calcul se référer au rapport de la phase 2.

Fonctions exercées par l'entité

Fonctions exercées par l'entité			
Hydrologiques	Biogéochimiques	Biologiques	
		BBB	
Risques de disparition			
Lié à l'urbanisme	Lié aux pratiques agricoles	Lié à la fréquentation	
	E E E	000	

Enjeux pressentis

L'entité est composée en quasi-intégralité de formations herbacées (prairies temporaires et permanentes, pelouse, jardin). Cela lui confère de faibles capacités de rétention des sédiments, ainsi que de faibles fonctionnalités biogéochimiques. L'absence de zonage écologique (ZNIEFF, N2000) et la faible diversité d'habitat ne lui permettent d'exercer que des fonctions biologiques faibles.

Cependant, son irrigation par les deux canaux pluviaux qui la traversent et sa position dans le bassin versant sur la plaine de Roussillon lui donne des capacités de stockage de l'eau, de recharge des nappes et d'épanchement des crues importantes. Malgré tout, ces fonctions hydrologiques sont moyennes, puisque sa capacité de rétention des sédiments par ralentissement du ruissellement est faible. Située dans un contexte très céréalier, le risque de disparition lié à la mise en culture est très élevé.

La commune de Canohès est une zone riche en patrimoines archéologiques, puisque en 2021 un arrêt ZPPA a été signé par le préfet de région. Ainsi 5 zones archéologiques ont été définies sur la commune dont une qui concerne le tunnel des Coves englobe l'entièreté de l'entité de gestion.

En 2011, la Mairie de Canohès sollicite le conseil départemental pour la mise en place d'un PAEN. Le programme opérationnel a été révisé en 2021. Il comporte des actions répondant aux enjeux :

- Agricoles : soutien de l'activité agricole, accompagnement des projets agricoles, animation du foncier, reconquête des friches, lutte contre la cabanisation ;
- De biodiversité : restauration des milieux naturels, amélioration des habitats faunistiques, maitrise des espèces exotiques envahissantes, programme de suivi de la biodiversité;
- Hydrologiques : réhabilitation des ouvrages hydrauliques de la Prade, préservation et valorisation de la Prade, diagnostic et entretien du tunnel;
- De sensibilisation : informer et sensibiliser les usages du PAEN, organiser la découverte du PAEN.

Les principaux enjeux de cette entité concernent donc l'agriculture, avec la nécessité de soutenir une activité agricole compatible avec le maintien des zones humides. Les enjeux hydrologiques de réhabilitation des ouvrages hydrauliques doivent être en compatibilité avec la gestion et la pérennisation des zones humides. Un diagnostic du fonctionnement hydrologique des zones humides et de la biodiversité est nécessaire afin de bien comprendre le fonctionnement de l'entité.

La Prade de Canohès semble exercée des fonctionnalités faibles et semble également soumise à un fort risque de disparition liée à l'agriculture. Il est donc essentiel de protéger et restaurer le caractère humide de la Prade tout en respectant ses usages agricoles.

Les actions développées dans le PAEN sont compatibles avec les objectifs de préservation, de restauration et de valorisation des zones humides. Il semble nécessaire de mettre en synergie les actions spécifiques aux zones humides avec les actions du PAEN.

Objectifs pressentis

- Réaliser un diagnostic hydraulique de l'entité;
- Réaliser un diagnostic de la biodiversité y compris espèces exotiques envahissantes de l'entité;
- Restaurer les fonctionnalités hydrologiques et donc le caractère humide du site tout en préservant une activité agricole;
- Protéger les prairies humides de la Prade ;
- Sensibiliser les usagers aux zones humides, leur fonctionnement et leur biodiversité associée.

Actions pressenties

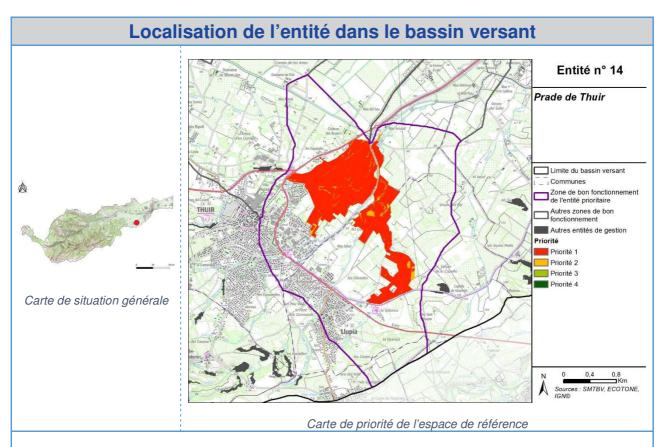
- Suivi du programme opérationnel d'actions du PAEN ;
- Mise en place d'une concertation avec les acteurs (chambre d'agriculture, CEN, ASA, SMTBV);
- Étude du fonctionnement hydraulique (pour restauration) ;
- Réalisation d'un diagnostic de la biodiversité (habitats naturels, faune, flore) ;
- Réalisation d'un diagnostic des pratiques agricoles ;
- Mise en place de MAEC ou autre protocole favorisant les pratiques agricoles vertueuses;
- Faire un bilan de l'ensemble des obligations réglementaires s'appliquant sur la Prade;
- Sensibilisation des usagers aux fonction et services des zones humides.

Partenaires potentiels

Maître(s) d'ouvrage possible (s): Mairie de Canohès, CEN Occitanie

Partenaire(s) technique(s): CEN Occitanie.

Prade de Thuir

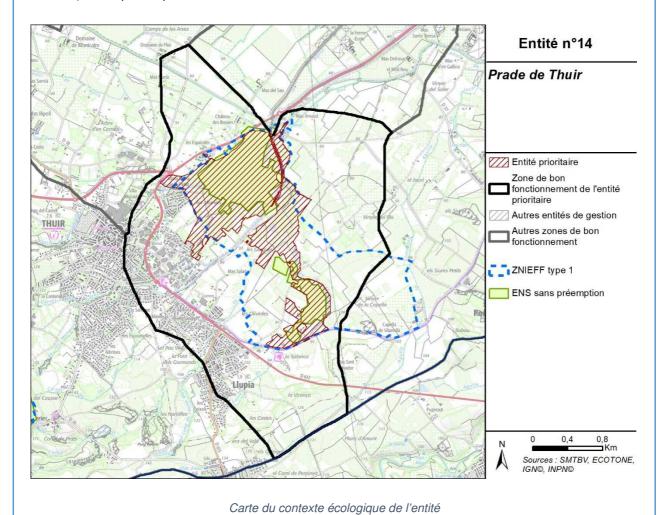


Communes : Thuir et Llupia.

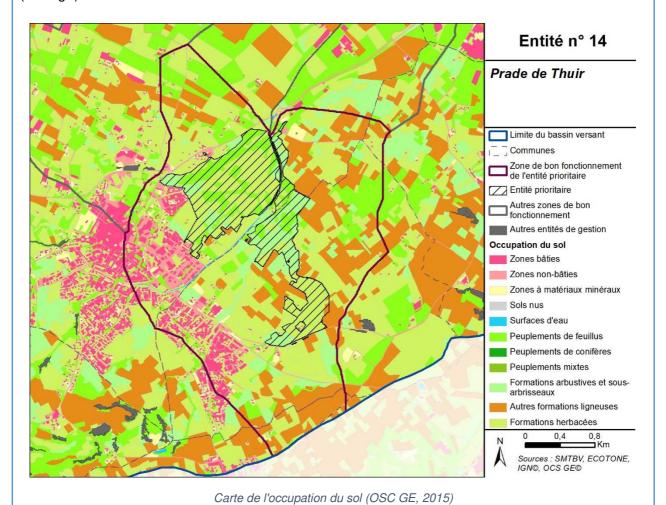
EPCI : CU Perpignan Méditerranée Métropole.

Descriptif de l'entité

<u>Contexte écologique</u>: ZNIEFF de type 1 (Prades de Thuir et de Llupia), ENS (Espace Naturel Sensible) sans préemption.

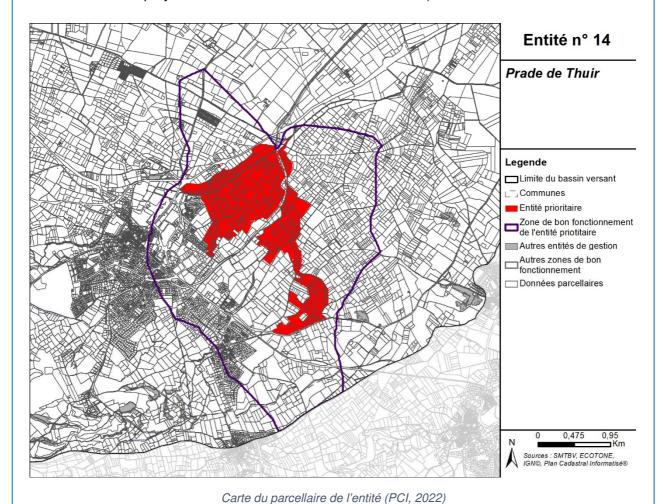


<u>Occupation du sol</u>: L'entité est composée majoritairement de formations herbacées (Prade), mais aussi de manière plus ponctuelle de peuplements de feuillus et de formations arbustives (Bocage).



<u>Carte du parcellaire</u>: Le parcellaire est fortement mité dans cette entité. La multitude et la petite surface de ces parcelles pourraient rendre la mise en place de la gestion difficile.

66,7% (254 sur 381) des parcelles appartiennent aux collectivités publiques, elles représentent 60,1% de la surface parcellaire totale (109,67 ha sur 182,42 ha dont 87 ha appartenant à la commune avec un projet de convention avec le CEN Occitanie).



Plans, programmes ou autres éléments de gestion existants

Nature : Atlas de la Biodiversité Communale (ABC)

Date: 2022 - 2023

Territoire d'application : Englobe toute l'entité

Maître d'Ouvrage: Commune de

Thuir

Dominance: Biodiversité

Connaissances des zones humides dans l'entité :

- **Inventaire de zones humides réalisé :** Diagnostic écologique des prairies humides du Roussillon
- Étude : Inventaire des prairies humides de la plaine du Roussillon
- Maître d'Ouvrage : Chambre d'agriculture du Roussillon et CEN LR
- Date de l'inventaire : 2016-2019

Fonctionnalités et risques de disparition

lci sont présentées les valeurs moyennes issues de l'analyse géomatique pour chaque fonction, pour connaître la méthode de calcul se référer au rapport de la phase 2.

Fonctions exercées par l'entité

Hydrologiques	Biogéochimiques	Biologiques		
		PP P		
Risques de disparition				
Lié à l'urbanisme	Lié aux pratiques agricoles	Lié à la fréquentation		
	E E E			

Enjeux pressentis

Les fonctions hydrologiques de l'entité sont fortes. Sa topographie plane lui confère des capacités de stockage de l'eau et de recharge des nappes importantes. Sa proximité avec les cours d'eau de La Bassa et de La Dou lui donne une capacité d'épanchement des crues moyenne.

Les peuplements de feuillus du fait de leurs capacités de stockage de carbone et de dénitrification confèrent à ces zones des fonctions biogéochimiques fortes. Cependant, l'entité étant composée majoritairement de formations herbacées dont les capacités sont moins importantes, les fonctions biogéochimiques globales sont moyennes.

La densité élevée d'espèces patrimoniales et la mosaïque d'habitat confèrent à l'entité des fonctions biologiques importantes. La présence d'un ENS et d'une ZNIEFF donne à l'entité un faible niveau de réponse en terme de protection et de gestion.

Les risques de disparition sont principalement liés à l'agriculture et plus précisément à la mise en culture des prairies. La présence de nombreux chemins piétonniers fait de la Prade une zone de promenade pour les riverains. Cette fréquentation, si elle n'est pas encadrée, pourrait présenter un risque de dégradation pour la Prade.

Un Atlas de Biodiversité Communale (ABC) a débuté en avril 2022, porté par la commune, il est réalisé par le CEN et le GOR. Des inventaires de la faune et de la flore sont en cours. Ils s'accompagneront d'une campagne de sensibilisation autour de la biodiversité. Un bilan est prévu en automne 2023.

Objectifs pressentis

- Préserver la mosaïque d'habitats et la diversité faune-flore ;
- Réaliser un diagnostic de fonctionnement hydraulique du site ;
- Renforcer la concertation entre les différents usagers du site ;
- Gérer la fréquentation ;
- Maintenir des pratiques agricoles compatibles avec le maintien des zones humides.

Actions pressenties

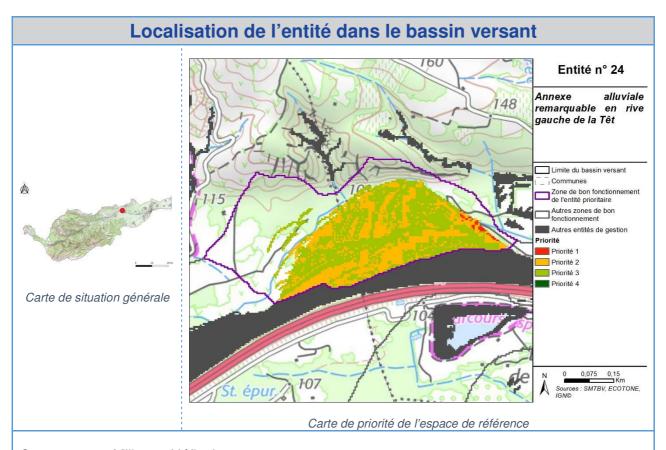
- Bilan des résultats de l'ABC;
- Mise en place d'un gestionnaire ;
- Diagnostic des pratiques agricoles ;
- Diagnostic hydrologique de la zone (pour restauration) ;
- Diagnostic de la fréquentation ;
- Sensibilisation des usagers ;
- Suivis scientifiques (protocole de suivi RhoMeO flore en place depuis 2018).

Partenaires potentiels

Maître(s) d'ouvrage possible(s): Commune de Thuir, CEN Occitanie.

Partenaire(s) technique(s): CEN Occitanie, GOR.

Annexe alluviale remarquable en rive gauche de la Têt

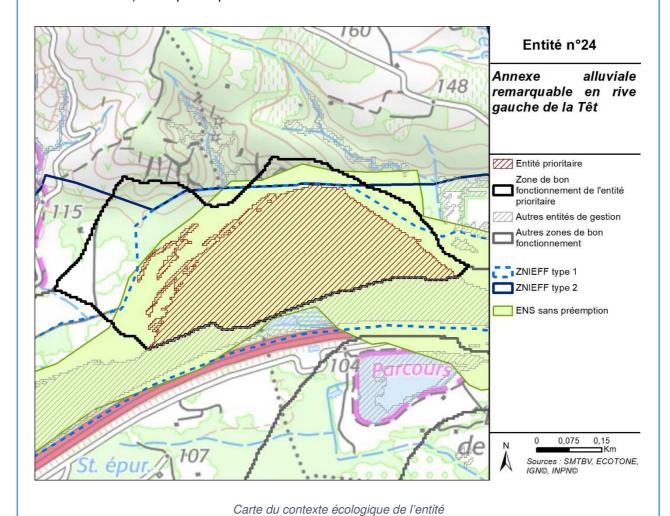


Communes : Millas et Néfiach.

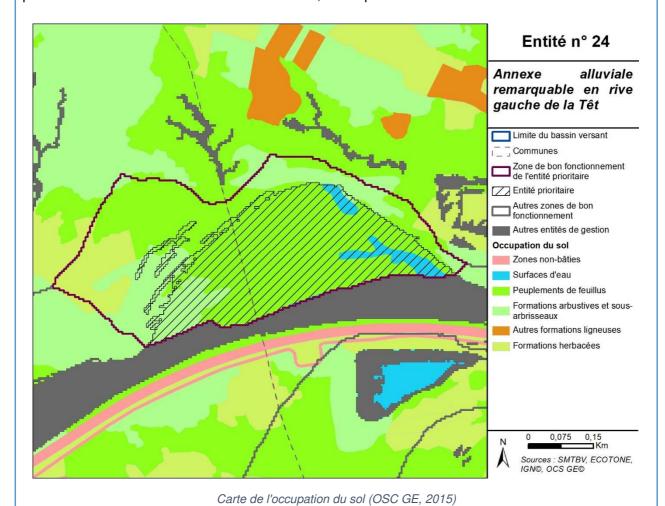
EPCI: CC Roussillon-Conflent.

Descriptif de l'entité

<u>Contexte écologique</u>: ZNIEFF de type 1 (Vallée de la Têt de Vinça à Perpignan), et ZNIEFF de type 2 (Massif des Fenouillèdes) au nord de l'espace de bon fonctionnement, ENS (Espace Naturel Sensible) sans préemption.

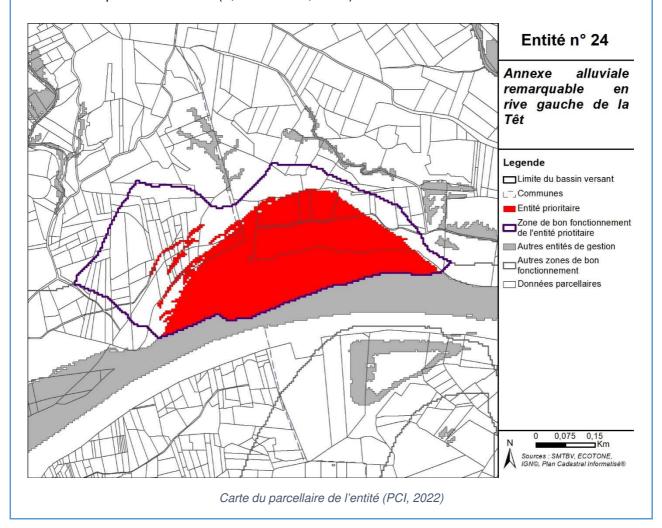


<u>Occupation du sol</u>: L'entité est majoritairement composée de peuplements de feuillus, d'une petite zone de formations arbustives à l'ouest, ainsi que d'une surface en eau à l'est.



<u>Carte du parcellaire</u>: Une grande partie de l'entité, au niveau de la berge, correspond à un domaine non cadastré (correspond à un lit de cours d'eau non navigables, ni flottables). La faible densité de parcelle pourrait faciliter la recherche des propriétaires fonciers et la mise en synergie des acteurs.

95,8% (23 sur 24) des parcelles appartiennent à des propriétaires privés, elles représentent 61% de la surface parcellaire totale (5,52 ha sur 9,04 ha).



Plans, programmes ou autres éléments de gestion existants

Aucun élément de contexte connu à ce jour.

Connaissances des zones humides dans l'entité :

Aucun inventaire connu à ce jour

Fonctionnalités et risques de disparition

lci sont présentées les valeurs moyennes issues de l'analyse géomatique pour chaque fonction, pour connaître la méthode de calcul se référer au rapport de la phase 2.

Fonctions exercées par l'entité

Fonctions exercees par l'entite				
Hydrologiques	Biogéochimiques	Biologiques		
		FFE		
Risques de disparition				
Lié à l'urbanisme	Lié aux pratiques agricoles	Lié à la fréquentation		
\otimes	of the second	\otimes		

Enjeux pressentis

L'entité borde le cours d'eau de la Têt. Elle est composée essentiellement de peuplements de feuillus (boisements alluviaux), et dans une moindre mesure de surfaces en eau et de formations arbustives. Ses capacités de stockage de l'eau et de rétention des sédiments sont élevées. Les boisements alluviaux participent au stockage du carbone et à la dénitrification, les fonctionnalités biogéochimiques de l'entité sont donc fortes.

L'entité présente de fortes fonctions éco-paysagères. Ses fonctions biologiques sont donc fortes.

La zone de ripisylve en berge de la Têt a été très dégradée par les incendies en 2019.

Son niveau de réponse est faible, avec uniquement la présence de ZNIEFF et d'un ENS sans gestionnaire. Le risque de disparition est inexistant pour l'urbanisme et le tourisme, puisque l'entité est très éloignée de zone urbanisée et peu fréquentée. Une partie boisée à l'est présente un risque de disparition moyen lié à l'agriculture.

Le faible nombre de parcelles devrait permettre une mise en place plus simple des actions de aestion.

Cette entité n'a à ce jour fait l'objet d'aucune étude par aucun des acteurs ayant participé à la construction de la stratégie de gestion des zones humides du bassin versant. Il est donc nécessaire qu'une structure s'engage sur le devenir de cette zone. De même, une première étape de connaissance est donc primordiale avant toute action.

Objectifs pressentis

- Identifier une structure porteuse du plan de gestion ;
- Améliorer la connaissance hydrologique et biologique de l'entité ;
- Restaurer la ripisylve ;
- Identifier les acteurs et usagers du site.

Actions pressenties

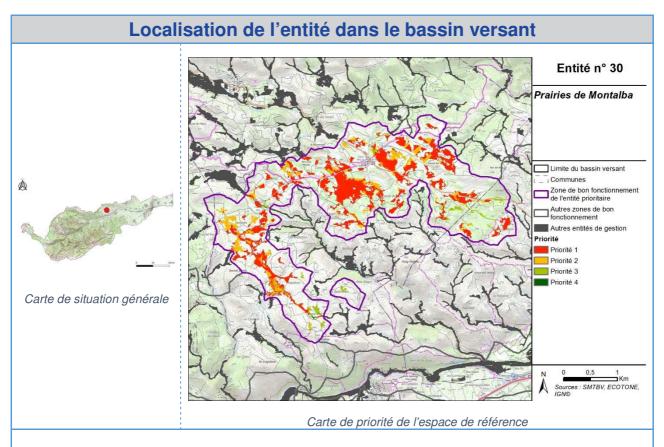
- Réalisation d'un diagnostic du fonctionnement hydraulique ;
- Réalisation d'un diagnostic de la biodiversité et des zones humides ;
- Concertation et mise en place d'un gestionnaire ;
- Restauration des berges et de leur fonctionnalité;
- Diagnostic des usages du site.

Partenaires potentiels

Maître(s) d'ouvrage possible(s) :

Partenaire(s) technique(s): CEN Occitanie.

Prairies de Montalba

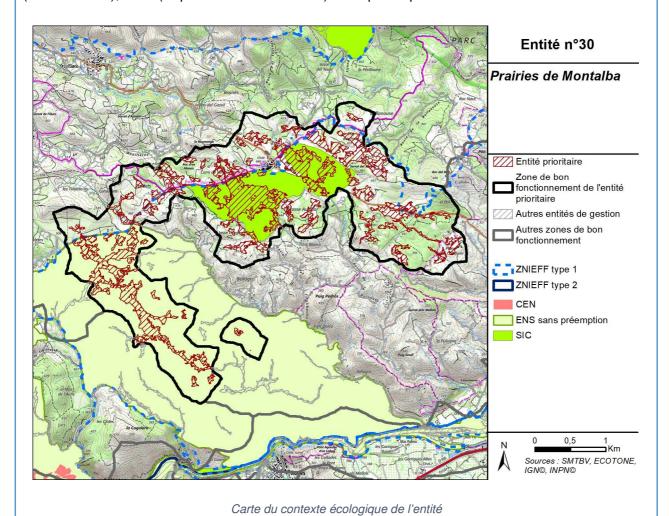


Communes: Ille-sur-Têt, Montalba-le-Château et Rodes.

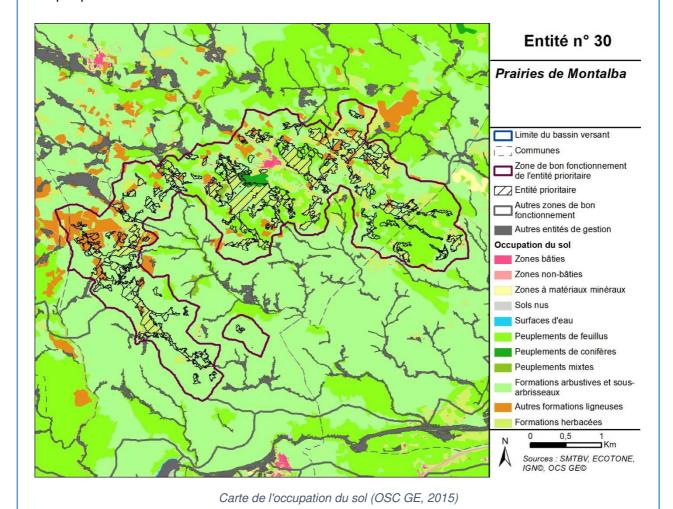
EPCI: CC Roussillon-Conflent.

Descriptif de l'entité

<u>Contexte écologique</u>: Site Natura 2000 des Fenouillèdes (SIC), ZNIEFF de type 1 et 2 (Fenouillèdes), ENS (Espace Naturel Sensible) sans préemption.

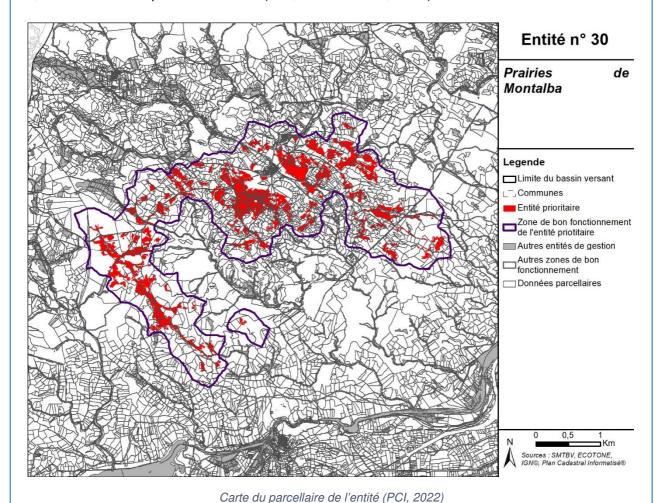


<u>Occupation du sol</u>: L'entité est majoritairement composée de formations herbacées (prairies), de formations arbustives, de quelques peuplements de feuillus, d'autres formations ligneuses et d'un peuplement de conifères au centre de l'entité.



<u>Carte du parcellaire</u>: Le parcellaire est fortement mité dans cette entité. La multitude et la petite surface de ces parcelles pourraient rendre la mise en place de la gestion difficile.

98,6% (817 sur 829) des parcelles appartiennent à des propriétaires privés, elles représentent 94,2% de la surface parcellaire totale (536,39 ha sur 569,62 ha).



Plans, programmes ou autres éléments de gestion existants

Nature: DOCOB du site Natura 2000 des

Fenouillèdes

Date: 2010

<u>Territoire d'application</u>: Englobe la partie centrale

de l'entité

Maître d'Ouvrage: Monsieur le préfet

des Pyrénées-Orientales

Dominance: Biodiversité

Connaissances des zones humides dans l'entité :

- **Inventaire de zones humides réalisé :** Inventaire des habitats naturels incluant les habitats naturels humides

- **Etude :** Inventaire dans le cadre du DOCOB du site Natura 2000 des Fenouillèdes

- Réalisation : CEN Occitanie

- Date de l'inventaire : 2003 (actualisation en 2009)

Fonctionnalités et risques de disparition

lci sont présentées les valeurs moyennes issues de l'analyse géomatique pour chaque fonction, pour connaître la méthode de calcul se référer au rapport de la phase 2.

Fonctions exercées par l'entité

Fonctions exercees par l'entite				
Hydrologiques	Biogéochimiques	Biologiques		
Risques de disparition				
Lié à l'urbanisme	Lié aux pratiques agricoles	Lié à la fréquentation		
	B B B	\otimes		

Enjeux pressentis

L'entité exerce des fonctions biologiques fortes. En analysant les sous fonctions, cela s'explique par une diversité notable d'habitats naturels sur une grande superficie. Sur cette zone la présence de nombreuses prairies et haies, laisse penser que les continuités écologiques sont globalement fonctionnelles.

Les fonctions biogéochimiques sont moyennes. La capacité de dénitrification est faible et la capacité de stockage du carbone est globalement moyenne. En effet, l'entité est essentiellement composée de zones herbacées qui captent plus difficilement le carbone que les forêts.

L'entité se situe sur un plateau. Ainsi, sa capacité de recharge des nappes et sa capacité de stockage des eaux en amont sont élevées. Eloignée du cours d'eau principal de la Têt, ces capacités d'épanchement des crues et de dissipation des forces érosives sont faibles.

Un risque de disparition fort lié à l'agriculture est mis en avant dans cette entité. L'entité étant principalement composée de prairies, le risque de disparition est lié à leur mise en culture.

Le document d'objectif du site Natura 2000 des « Fenouillèdes », élaboré en 2010 par le Conservatoire des Espaces Naturels du Languedoc-Roussillon, a permis d'identifier les enjeux et menaces de cette zone. Les enjeux prioritaires sont liés à la présence de mares temporaires et de prairies de fauche. Ce sont des habitats d'intérêt communautaire qui abritent des espèces très patrimoniales notamment floristiques. Le maintien voire l'amélioration de l'état de conservation des mares temporaires méditerranéennes et des prairies humides, passe par la préservation du fonctionnement hydraulique du secteur, le maintien des milieux ouverts, et la prévention des risques d'inondations.

Le DOCOB a donc défini des actions pour répondre à ces enjeux. Elles concernent, notamment la création de mares temporaires, le nettoyage des fossés et cuvettes, la restauration des pelouses sèches, la gestion pastorale extensive des prairies, avec une adaptation des pratiques agricoles.

Dans le cadre de la rédaction du DOCOB, plusieurs acteurs avaient été contactés. Il serait pertinent de mettre à jour cette première liste. Cette liste est issue de l'annexe 24 du DOCOB.

Objectifs pressentis

- Maintenir les milieux ouverts favorables au développement des mares temporaires tout en conciliant l'activité agricole ;
- Préserver les mosaïques de prairies humides et le bocage associé;
- Identifier les acteurs et usagers du site ;
- Augmenter la connaissance ;
- Compléter l'étude hydraulique.

Actions pressenties

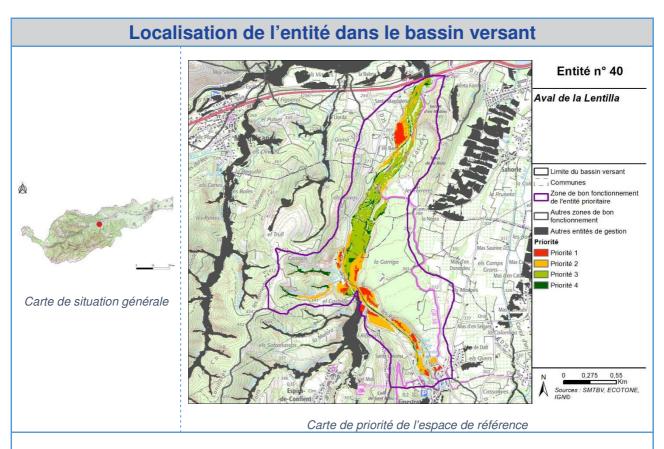
- Mise en place d'un gestionnaire sur l'entité;
- Mise en place d'un bilan des actions du DOCOB;
- Identifier les acteurs et usagers hors du périmètre du Natura 2000 et amorcer une concertation;
- Réalisation d'un diagnostic des pratiques agricoles ;
- Etendre l'étude du fonctionnement hydrologique (réalisé sur le site Natura 2000) ;
- Animation et sensibilisation autour des zones humides de l'entité.

Partenaires potentiels

Maître(s) d'ouvrage possible(s) : Syndicat mixte Canigou Grand Site

Partenaire(s) technique(s): CEN Occitanie, GOR

Aval de la Lentillà



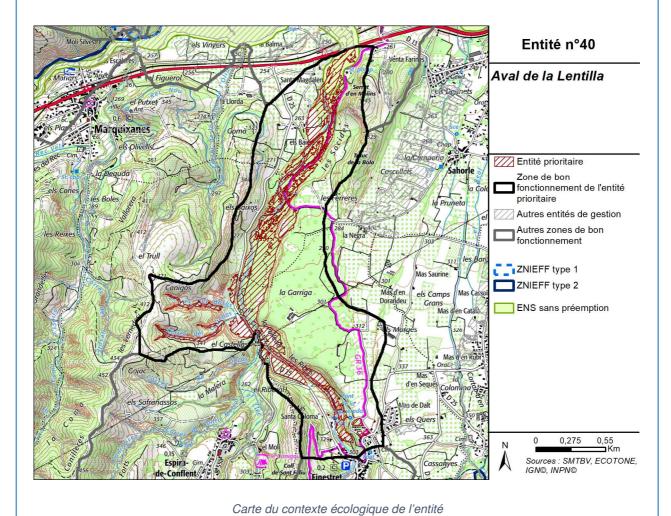
Communes : Vinça, Finestret et Espira-de-Conflent.

EPCI: CC Conflent Canigó.

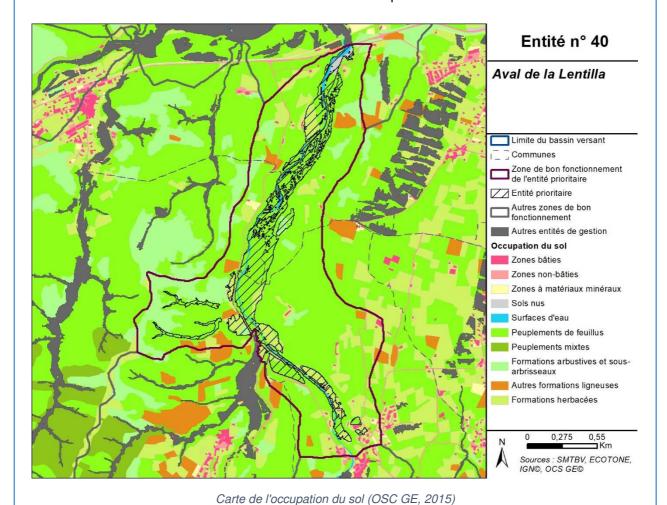
Aval de la Lentillà | 2022 SMTBV & ECOTONE

Descriptif de l'entité

<u>Contexte écologique</u>: ENS (Espace Naturel Sensible) sans préemption sur la partie nord de l'entité.

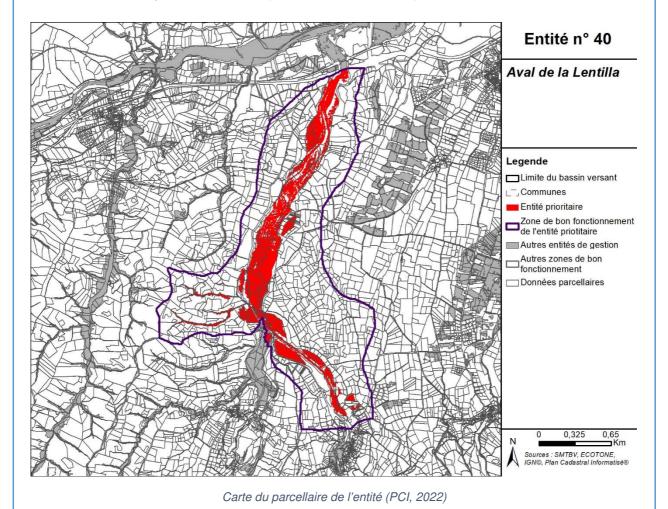


<u>Occupation du sol</u>: L'entité est composée majoritairement de peuplements de feuillus et de formations herbacées. Elle est traversée du nord au sud par le ruisseau de la Lentilla.



<u>Carte du parcellaire</u>: Présence de parcelles de différentes tailles. Une grande partie de l'entité comporte la Lentilla et ses berges. La forte densité de parcelles à certains endroits pourrait rendre la mise en place de la gestion difficile.

89,4% (169 sur 189) des parcelles appartiennent à des propriétaires privés, elles représentent 77,5% de la surface parcellaire totale (52,32 ha sur 67,54 ha).



Plans, programmes ou autres éléments de gestion existants

Nature: Plan local de Gestion du bassin versant de la

Lentilla

Date: 2011-2015

Territoire d'application : Englobe toute l'entité

Maître d'Ouvrage : SMBVT

Dominance : Ressource en eau

Connaissances des zones humides dans l'entité :

Aucun inventaire connu à ce jour

Fonctionnalités et risques de disparition

lci sont présentées les valeurs moyennes issues de l'analyse géomatique pour chaque fonction, pour connaître la méthode de calcul se référer au rapport de la phase 2.

Fonctions exercées par l'entité

Hydrologiques	Biogéochimiques	Biologiques		
		W W		
Risques de disparition				
Lié à l'urbanisme	Lié aux pratiques agricoles	Lié à la fréquentation		
	B B B	\otimes		

Enjeux pressentis

Cette entité est constituée du cours d'eau de la Lentilla et de ses berges. Elle s'étend de la commune de Finestret jusqu'à la route N116 avant son embouchure avec la Têt. Elle se situe sur une terrasse inférieure constituant la plaine arboricole de Vinça. Ses fonctionnalités hydrologiques sont globalement moyennes puisque l'entité se situe en fond de vallée et que le lit majeur est peu large. Mais sa capacité de rétention des sédiments, dû aux peuplements de feuillus présents (ripisylve), est forte. Les peuplements de feuillus, qui possèdent d'importantes capacités de stockage du carbone et de dénitrification, conférent à l'entité de fortes fonctionnalités biogéochimiques.

Les fonctions biologiques sont faibles. Cependant, le secteur aval de l'entité est connu pour abriter de nombreuses espèces patrimoniales. La sous-fonction éco-paysagère est forte au niveau de la confluence entre la Lentillà et la Têt du fait de la grande diversité d'habitats présents.

Le risque de disparition lié à l'urbanisme est quasiment inexistant sur la plus grande partie de l'entité du fait de l'absence de zones urbanisées à proximité de l'entité. Seule une petite partie en amont présente un risque faible. Il existe un fort risque de disparition agricole le long de la rivière. Les zones à risque sont des zones de formations herbacées, avec un risque de destruction des prairies par mise en culture.

Un plan local de gestion a été réalisé sur le bassin versant de la Lentilla (2011-2015) et rédigé par le SMTBV, il porte sur les usages de la ressource en eau. L'analyse des besoins et ressources du bassin versant évoque la situation préoccupante de la Lentilla, le débit naturel ne permettant pas de satisfaire tous les usages de l'eau. Des actions ont été mises en place, principalement pour améliorer l'efficience de l'irrigation agricole et de l'alimentation en eau potable.

Cette entité semble présenter des fonctionnalités globalement moyennes et semble peu menacée. Elle est cependant mal connue. L'enjeu sur cette entité est donc dans un premier temps d'identifier une structure porteuse du plan de gestion puis de réaliser des études permettant de mieux comprendre son fonctionnement.

Objectifs pressentis

- Identifier une structure porteuse du plan de gestion ;
- Identifier les acteurs et usagers de l'entité;
- Améliorer les connaissances hydrauliques et de biodiversité ;
- Réaliser une étude des pratiques agricoles ;
- Préserver les milieux alluviaux.

Actions pressenties

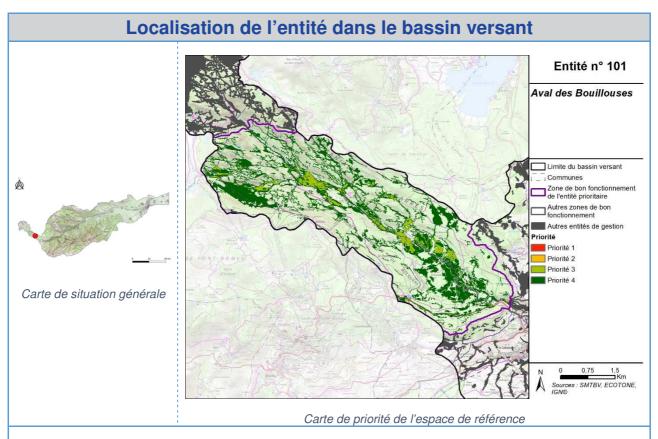
- Mise en place d'un gestionnaire sur le site ;
- Recensement des usages s'exerçant dans l'entité ;
- Concertation des acteurs et usagers ;
- · Réalisation d'un diagnostic hydraulique ;
- Réalisation d'un diagnostic de la biodiversité (habitats naturels, faune, flore et zones humides);
- Réalisation d'un diagnostic des pratiques agricoles.

Partenaires potentiels

Maître d'ouvrage : En attente retours COTECH.

Partenaire(s) technique(s): En attente retours COTECH.

Aval des Bouillouses

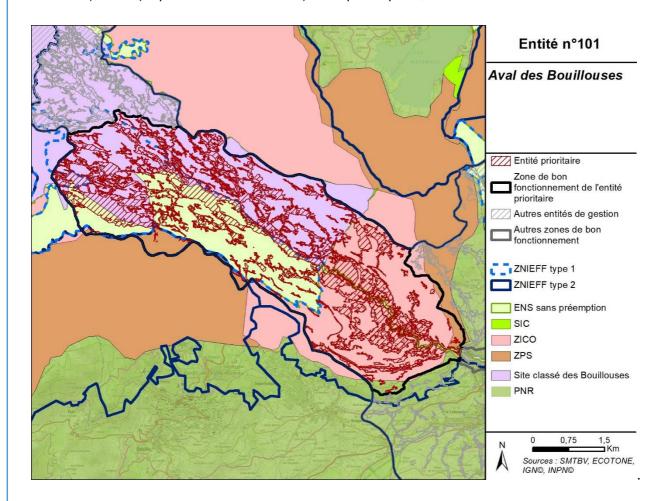


<u>Communes</u>: Angoustrine-Villeneuve-des-Escaldes, Font-Romeu-Odeillo-Via, Bolquère et la Llagonne.

EPCI : CC Pyrénées Catalanes et CC Pyrénées Cerdagne.

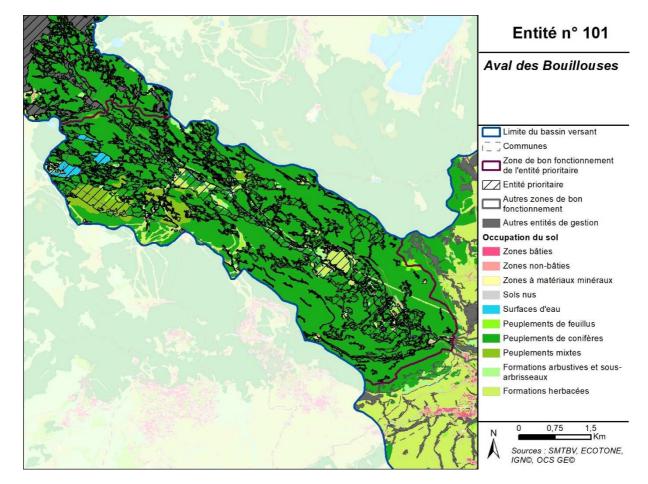
Descriptif de l'entité

<u>Contexte écologique</u>: PNR des Pyrénées Catalanes, Sites Natura 2000 Capcir-Carlit-Campcardos (SIC et ZPS), ZICO (Zones Importantes pour la Conservation des Oiseaux), SIC (Sites d'Importance Communautaire), ZNIEFF de type 1 et 2 (Vallée de la Têt en amont des Bouillouses), ENS (Espace Naturel Sensible) sans préemption, site classé du lac des Bouillouses.



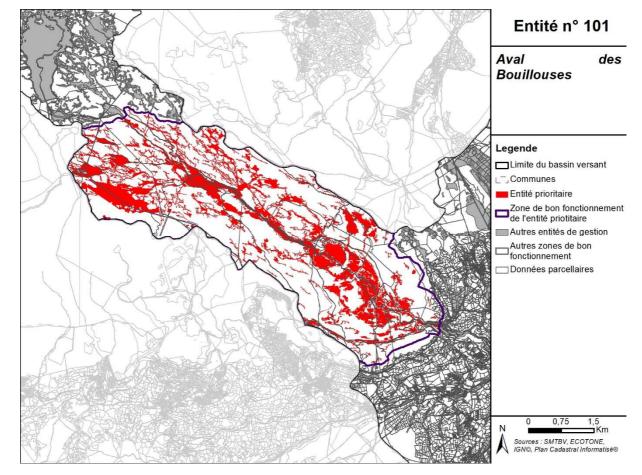
Carte du contexte écologique de l'entité

<u>Occupation du sol</u>: L'entité est composée majoritairement de peuplements de conifères, de peuplements mixtes et de formations herbacées. Plusieurs surfaces en eau sont présentes au nord-ouest de l'entité, correspondant aux Estanys dels Esquits.



<u>Carte du parcellaire</u>: L'entité présente des parcelles de grandes superficies. La faible densité de parcelle pourrait faciliter la recherche des propriétaires fonciers et la mise en synergie des acteurs.

88,6% (109 sur 123) des parcelles appartiennent aux collectivités publiques dont la majorité au département des Pyrénées-Orientales, elles représentent 97,5% de la surface parcellaire totale (2320,39 ha sur 2379,89 ha).



Plans, programmes ou autres éléments de gestion existants

Nature : Plan de gestion concerté des zones humides

0 . . .

Maître d'Ouvrage: PNR Pyrénées-

du site classé des Bouillouses

Catalanes

Date: 2018, mais non validé en intégralité

Dominance: Multidisciplinaire

<u>Territoire d'application</u>: Englobe la partie Nord de l'entité, à l'exception du rec du Pig Péric et de la partie nord-est du Mont Llaret.

Nature: Document d'objectif du Site Natura 2000

Maître d'Ouvrage: PNR Pyrénées-

Catalanes

« Capcir-Carlit-Campcardos » **Date :** 2009, évalué prochainement en 2023

Dominance: Multidisciplinaire

Territoire d'application : Englobe toute l'entité

Connaissances des zones humides dans l'entité :

 Inventaire de zones humides réalisé: Inventaire des zones tourbeuses des Pyrénées-Orientales

 Maître d'Ouvrage : AME – projet de PNR des Pyrénées catalanes / PNR des Pyrénées-Catalanes

- Date de l'inventaire : 2002-2006

Connaissances des zones humides dans l'entité :

- Inventaire de zones humides réalisé: Atlas départemental des Zones Humides: Précartographie des zones humides = synthèse bibliographique (études et inventaires existants) et analyse cartographique (MNT, scan, photo-interprétation, géologie...).
- Maître d'Ouvrage : Département des Pyrénées-Orientales
- **Date**: 2014

Connaissances des zones humides dans l'entité :

- **Projet complémentaire :** Projet relatif à la préservation d'un réseau de zones humides accueillant Cuivré de la Bistorte (espèce patrimoniale)
- **Animateur**: Coordonné par l'ANA CEN09 avec l'appui de plusieurs partenaires (notamment PNR des Pyrénées-Catalanes CEN Occitanie).

- **Date**: 2018-2022

Connaissances des zones humides dans l'entité :

- Inventaire de zones humides réalisé : Projet relatif à la connaissance et la préservation d'un réseau de zones humides accueillant des espèces patrimoniales (Cuivré de la Bistorte)

- Animateur : PNR des Pyrénées-Catalanes – CEN Occitanie

- Date de l'inventaire : 2022

Fonctionnalités et risques de disparition

lci sont présentées les valeurs moyennes issues de l'analyse géomatique pour chaque fonction, pour connaître la méthode de calcul se référer au rapport de la phase 2.

Fonctions exercées par l'entité

ronctions exercees par renute				
Hydrologiques	Biogéochimiques	Biologiques		
Risques de disparition				
Lié à l'urbanisme	Lié aux pratiques agricoles	Lié à la fréquentation		
\otimes	of of off	000		

Enjeux pressentis

L'entité se situe à proximité de la source du bassin versant de la Têt, dans une zone de hautemontagne. Les caractéristiques topographiques confèrent à l'entité des fonctionnalités hydrologiques globalement fortes. L'importante présence de peuplements de feuillus donne à l'entité une capacité de rétention des sédiments élevée. Les fonctions biogéochimiques de stockage du carbone et de dénitrification forte, sont justifiées par la forte présence de peuplements de feuillus.

La superposition des zonages écologiques (Natura 2000, ZNIEFF, PNR, ENS) sur l'entité témoigne de sa richesse écologique. La fonction de support des habitats est moyenne. L'analyse géomatique utilisée pour l'élaboration de la stratégie sur le bassin versant conclue à une faible densité d'espèces patrimoniales sur l'entité. Cependant, le diagnostic réalisé lors du plan de gestion montre que, contrairement aux résultats de l'analyse géomatique, le site regorge d'espèces faunistiques et floristiques rares. Les fonctions biologiques globales de l'entité sont moyennes.

En 2009, le Document d'objectif du site Natura 2000 du « Capcir-Carlit-Campcardos » définit les enjeux de conservation des espèces et des habitats naturels sur tout le site. Les menaces principales sont liées à l'urbanisation, la fermeture des milieux, la déprise agricole et le piétinement par la sur-fréquentation touristique. Des actions (prévues sur 6 ans) ont été définies suivant des objectifs de préservation des espèces et des habitats, d'animation et de coordination, de communication et de sensibilisation et d'amélioration des connaissances.

C'est à l'échéance de ce document, en 2016, que débute l'élaboration du « Plan de gestion concerté des zones humides du site classé des Bouillouses » (diagnostic et propositions d'actions) par le PNR des Pyrénées-Catalanes, finalisé en 2018. La zone d'étude de ce plan de gestion comprend le périmètre du site classé des Bouillouses, l'ensemble des zones humides comprises dans ce périmètre et la zone en amont qui alimente en eau les zones humides du site classé. La superficie totale est de 4647 ha.

Les enjeux révélés par le diagnostic étaient les suivants :

- L'analyse des zones humides révélait que de nombreuses zones humides potentielles sont présentes aux alentours du Lac des Bouillouses. Situées en tête de bassin versant, la préservation des qualités hydrologiques de ces milieux est indispensable au bon fonctionnement de l'ensemble du bassin versant.
- Le plan de gestion mettait en avant, une fermeture naturelle progressive des milieux humides. En effet, une colonisation par les espèces ligneuses principalement au niveau des zones tourbeuses a été observé. Il était nécessaire de limiter ce développement, surtout dans les habitats d'intérêt patrimonial.
- L'important flux touristique, en amont et en aval du lac des Bouillouses, était identifié comme une menace pour les zones humides. Des zones de flux importants et des tronçons de sentier impactant les zones humides ont été identifiés au nord et à l'ouest de l'entité.
- Le pastoralisme est très présent au niveau de cette entité. Cela conduit parfois à une détérioration des habitats naturels par piétinement. Il est donc important de structurer et

d'accompagner ces usages d'autant plus que certains parcours se situent au niveau de zones humides à forte valeur patrimoniale.

A l'issue de cette étude, aucun portage de l'animation n'a été acté dans la mesure où les opérations et actions identifiées allaient bien au-delà des thématiques spécifiques à la protection et gestion de zones humides.

Pour autant, cette étude a permis d'identifier un certain nombre de « points noirs ». Ainsi, entre 2018 et 2022, des actions ont été identifiées comme prioritaires par le PNR et le Département, gestionnaire historique du site classé. Un programme de mise en œuvre des interventions en faveur de la préservation des ZH a été collégialement programmé.

À la suite des différentes concertations avec les usagers concernés, une étude environnementale ainsi qu'une étude paysagère pour favoriser l'intégration des différentes interventions ont été réalisées par le Département. L'ensemble du projet a été validé en CDNPS (Commission Départementale de la Nature des sites et des paysage), l'autorisation ministérielle de travaux a été délivrée à l'automne 2022. Dans ce cadre, les travaux prévus seront réalisés sous la maîtrise d'ouvrage du Conseil Départemental.

Les quatre interventions prévues par le Département sont donc les suivantes :

- Restauration du sentier d'accès au sommet du Carlit: L'hyper fréquentation de ce secteur nécessite un travail de stabilisation des assises du sentier, l'amélioration du balisage et la sécurisation des usagers. En limitant l'emprise des sentiers existants, et la divagation des usagers qui en résulte, les espèces présentes sur site ainsi que le pierrier central seront durablement protégés. Début des travaux prévus au printemps 2023.
- Le diagnostic réalisé lors de l'étude a permis d'identifier un certain nombre de « points noirs » sur les sentiers des étangs du Carlit qui traversent un nombre important de ZH. Le travail réalisé avec le PNR a permis d'affiner les résultats du diagnostic et de définir les secteurs à enjeux sur lesquels il est proposé d'intervenir. L'objectif vise à limiter l'impact de la fréquentation en réduisant les emprises des sentiers, à proposer des contournements, passerelles ou pas japonais pour éviter le piétinement des zones humides. Début des travaux prévus à l'automne 2023.
- Les différentes activités pratiquées sur le site (randonnée pédestre, pêche) génèrent une fréquentation de 200 000 visiteurs/an. Un travail de requalification des sentiers ainsi qu'une harmonisation des actions des trois acteurs compétents (Département et deux EPCI) s'impose (PR, GR et PDIPR). Ce travail permettra ainsi d'identifier les problématiques spécifiques au secteur et d'apporter des solutions communes à l'échelle du massif du Carlit. Ce travail permettra également d'intégrer des mesures de protections des zones humides et habitats naturels sensibles, et d'harmoniser les équipements, la signalétique et le balisage. Ce projet est en cours d'élaboration, avec un démarrage concret prévu courant 2023.
- Le secteur de l'étang de Pradella présente également un enjeu fort avec une concentration importante de zones humides. La fréquentation touristique tout au long de l'année, la pratique intensive le la pêche ainsi que la pression pastorale génère des impacts non négligeables sur les nombreuses zones humides du secteur. Cette opération consistera, dans un premier temps, à limiter les emprises des accès pédestres

des sentiers et des différents lieux de pêche. Il est également prévu une mise en défens des zones humides les plus fragiles. Les travaux seront réalisés au printemps 2023 et auront rapidement des incidences positives sur la préservation et la restauration du milieu naturel, ainsi qu'auprès des nombreux usagers de ce secteur.

Aujourd'hui il convient de poursuivre les actions engagées et d'aller plus loin en retravaillant le plan de gestion des zones humides pour l'intégrer dans un plan de gestion global des sites classés du massif du Carlit, pour assurer la préservation et la restauration des zones humides et de leurs fonctionnalités, tout en conciliant les nombreux usages du site.

Le périmètre du plan de gestion n'englobe qu'une partie nord de l'entité de l'aval des Bouillouses. Sur ce secteur nord, des enjeux et objectifs sont déjà clairement identifiés. Le nord de l'entité présente un tronçon de sentier impactant les zones humides. Cette partie a fait l'objet d'un inventaire en 2005-2006 dans le cadre d'une cartographie des habitats naturels sur le site Natura 2000. Il serait intéressant d'intégrer la partie sud de l'entité aux opérations du plan de gestion.

L'entité étant présente dans le PNR des Pyrénées-Catalanes, les actions devront être compatibles avec la Charte du parc 2014-2026. Ce contrat engage l'ensemble des partenaires du parc dans la protection, la gestion et le développement social et économique. Y sont inscrit des actions de restauration et de protection des zones humides, de conciliation des usages, d'aménagement, de veilles environnementales...

La multiplicité des acteurs implique une répartition de la mise en œuvre des actions de préservation, restauration, maintien des fonctions des zones humides.

Le Département étant gestionnaire historique du site classé du lac des Bouillouses depuis 2000, il réalise la plupart des actions en associant à la démarche globale de préservation et de gestion du site le PNR, les EPCI ainsi que les nombreux partenaires présents sur les sites classés du massif du Carlit.

Objectifs pressentis

- Restaurer et préserver les zones humides très dégradées ;
- Préserver la qualité de l'eau et les fonctionnalités hydrauliques du site ;
- Préserver la biodiversité faunistique et floristique du site ;
- Concilier tous les usages et la préservation des zones humides.

Actions pressenties

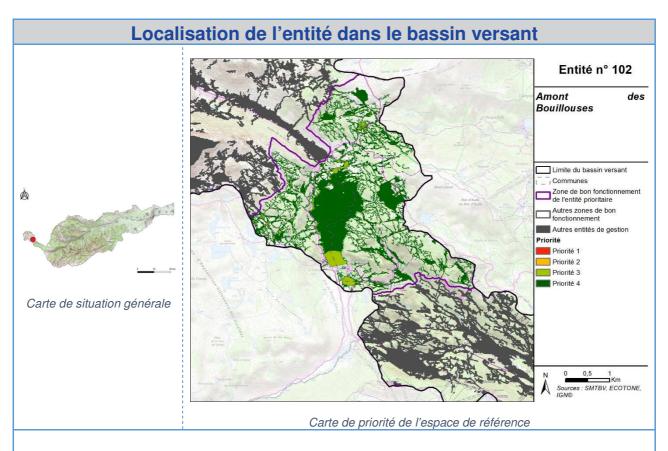
- Réaliser un bilan des actions du plan de gestion avec les gestionnaires du site Natura 2000, ainsi qu'un bilan des actions déjà réalisées favorables aux zones humides;
- Identifier des opérations prioritaires, les maîtres d'ouvrages et les financements possibles;
- Concertation avec les acteurs et usagers sur les besoins et usages sur la partie de l'entité non concernée par le plan de gestion ;
- Suivi global de la biodiversité sur l'ensemble de l'entité;
- Restaurer les zones humides les plus dégradées : Lac d'Aude, Bouillousette, la Pradella, secteur vallée de la Grave, secteur Bones Hores-Llebres ;
- Améliorer la connaissance et le suivi des espèces : bryophytes, Botryche simple, Laîche des tourbières, Rossolis à feuilles rondes et Rossolis à feuilles intermédiaires, Isoètes, Jonc des Pyrénées, Gaillet trifide, Euprocte, Desman des Pyrénées ;
- Poursuivre les travaux d'études et de suivi des lacs et étangs ;
- Faire le lien avec les usagers : pastoralisme (accompagnement pour la réalisation d'un plan pastoral), pêche, randonnée, gestion forestière, etc.

Partenaires potentiels

Maître(s) d'ouvrage possible(s) : PNR, Département

<u>Partenaire(s) technique(s)</u>: AFB, DDTM, DREAL, AERMC, ONF, FDPMA66, SHEM, Communes (Angoustrine-Villeneuve-des-Escaldes, Font-Romeu-Odeillo-Via, Bolquère et la Llagonne, Llivia), CC Pyrénées Catalanes et CC Pyrénées Cerdagne, Eleveurs, Tram66, Pyrénées vivantes, etc.

Amont des Bouillouses

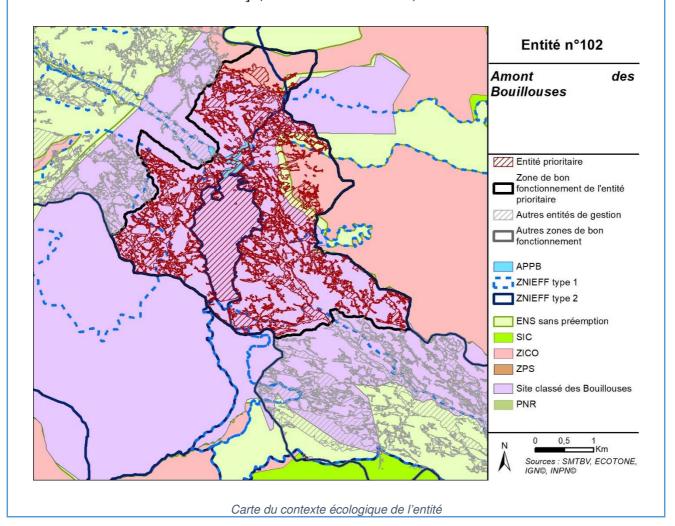


Communes: Angoustrine-Villeneuve-des-Escaldes, Les Angles et la Llagonne.

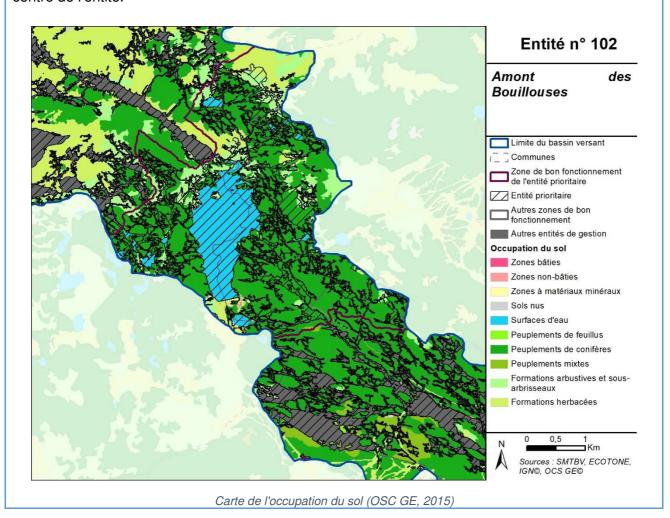
EPCI : CC Pyrénées Catalanes et CC Pyrénées Cerdagne.

Descriptif de l'entité

Contexte écologique: PNR des Pyrénées Catalanes, Sites Natura 2000 de Capcir-Carlit-Campcardos (SIC et ZPS), ZNIEFF de type 1 (Système Lacustre du Carlit; Vallée de la Têt en amont des Bouillouses; Lac d'Aude et zones humides adjacentes; Vallée de Balcère; Ruisseau de l'Angoustrine et ses prairies humides), ZNIEFF de type 2 (Forêt de pins à crochets de la périphérie du Capcir; Massif du Carlit), ENS (Espace Naturel Sensible) sans préemption, APPB (Arrêté Préfectoral sur les rivières la Carança, la Têt et de Maureillas, site classé du lac des Bouillouses.

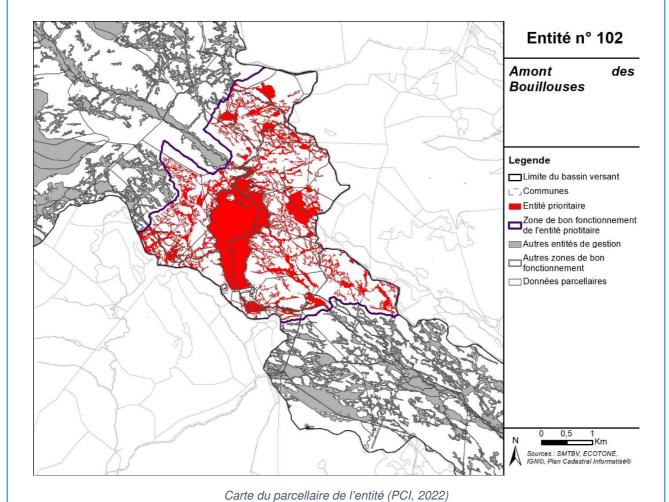


<u>Occupation du sol</u>: L'entité est composée majoritairement de peuplements de conifères et dans une moindre mesure de formations arbustives et herbacées. Le lac des Bouillouses se trouve au centre de l'entité.



<u>Carte du parcellaire</u>: L'entité présente des parcelles de grandes superficies. La faible densité de parcelle pourrait faciliter la recherche des propriétaires fonciers et la mise en synergie des acteurs.

81,3% (52 sur 64) des parcelles appartiennent aux collectivités publiques dont la majorité au département des Pyrénées-Orientales, elles représentent 79,2% de la surface parcellaire totale (1536,34 ha sur 1938,65 ha).



Plans, programmes ou autres éléments de gestion existants

<u>Nature</u>: Plan de gestion concerté des zones

humides du site classé des Bouillouses

Maître d'Ouvrage: PNR Pyrénées-

Catalanes

<u>Date</u>: 2018, mais non validé en intégralité

<u>Dominance</u>: Multidisciplinaire

Territoire d'application : Englobe toute l'entité

Nature: Document d'objectif du Site Natura 2000

« Capcir-Carlit-Campcardos »

Date: 2009, évalué prochainement en 2023

<u>Maître</u> <u>d'Ouvrage</u>: PNR Pyrénées-

Catalanes

Territoire d'application : Englobe toute l'entité

Dominance : Multidisciplinaire

Connaissances des zones humides dans l'entité :

- **Inventaire de zones humides réalisé :** Inventaire des habitats naturels inclus des habitats naturels humides

- **Etude** : Inventaire habitats et espèces dans le cadre de l'élaboration puis de l'animation du Document d'objectif du Site Natura 2000 « Capcir-Carlit-Campcardos »

- Maître d'Ouvrage : PNR des Pyrénées-Catalanes

- Date de l'inventaire : 2006-2012

Connaissances des zones humides dans l'entité :

 Inventaire de zones humides réalisé: Inventaire des zones tourbeuses des Pyrénées-Orientales

 Maître d'Ouvrage : AME – projet de PNR des Pyrénées catalanes / PNR des Pyrénées-Catalanes

- Date de l'inventaire : 2002-2006

Connaissances des zones humides dans l'entité :

- **Inventaire de zones humides réalisé:** Atlas départemental des Zones Humides: Précartographie des zones humides = synthèse bibliographique (études et inventaires existants) et analyse cartographique (MNT, scan, photo-interprétation, géologie...).

- Maître d'Ouvrage : Département des Pyrénées-Orientales

- **Date**: 2014

Connaissances des zones humides dans l'entité :

- **Projet complémentaire :** Projet relatif à la préservation d'un réseau de zones humides accueillant Cuivré de la Bistorte (espèce patrimoniale)
- **Animateur :** Coordonné par l'ANA CEN09 avec l'appui de plusieurs partenaires (notamment PNR des Pyrénées-Catalanes CEN Occitanie)
- **Date**: 2018-2022

Fonctionnalités et risques de disparition

lci sont présentées les valeurs moyennes issues de l'analyse géomatique pour chaque fonction, pour connaître la méthode de calcul se référer au rapport de la phase 2.

Fonctions exercées par l'entité

ronctions exercees par rentite				
Hydrologiques	Biogéochimiques	Biologiques		
Risques de disparition				
Lié à l'urbanisme	Lié aux pratiques agricoles	Lié à la fréquentation		











Enjeux pressentis

L'entité se situe à proximité de la source de la Têt, dans une zone de haute-montagne ; elle est marquée par la présence du Lac des Bouillouses. Les caractéristiques topographiques confèrent à l'entité des fonctionnalités hydrologiques globalement moyennes. La présence du lac confère à l'entité des capacités d'épanchement des crues et de stockage de l'eau importantes. La forte présence de peuplements de feuillus confère une capacité de rétention des sédiments élevée. Les peuplements de feuillus, majoritaires sur l'entité, permettent un stockage du carbone et une dénitrification importante. Ils donnent à l'entité des fonctionnalités biogéochimiques fortes.

La superposition des zonages écologiques (Natura 200., ZNIEFF, PNR, APPB) sur l'entité témoigne de la richesse écologique du site. La fonction de support des habitats est moyenne. L'analyse géomatique utilisée pour l'élaboration de la stratégie sur le bassin versant conclue à une faible densité d'espèces patrimoniales sur l'entité. Cependant, le diagnostic réalisé lors du plan de gestion montre que, contrairement aux résultats de l'analyse géomatique, le site regorge d'espèces faunistiques et floristiques rares. Les fonctions biologiques globales de l'entité sont moyennes.

En 2009, le Document d'objectif du site Natura 2000 du « Capcir-Carlit-Campcardos » définit les enjeux de conservation des espèces et des habitats naturels sur tout le site. Les menaces principales sont dues à l'urbanisation, la fermeture des milieux et la déprise agricole et le piétinement par la sur-fréquentation touristique. Des actions (prévues sur 6 ans) ont été définies suivant des objectifs de préservation des espèces et des habitats, d'animation et de coordination, de communication et de sensibilisation et d'amélioration des connaissances.

C'est à l'échéance de ce document, en 2016, que débute l'élaboration du « Plan de gestion concerté des zones humides du site classé des Bouillouses » par le PNR des Pyrénées-Catalanes, finalisé en 2018. Le périmètre de ce plan de gestion comprend le site classé des Bouillouses, l'ensemble des zones humides qui y sont comprises et la zone en amont qui alimente en eau les zones humides du site classé. La superficie totale est de 4647 ha.

Les enjeux révélés par le diagnostic étaient les suivants :

- L'analyse des zones humides révélait que de nombreuses zones humides potentielles sont présentes aux alentours du Lac des Bouillouses. Situées en tête de bassin versant, la préservation des qualités hydrologiques de ces milieux est indispensable au bon fonctionnement de l'ensemble du bassin versant.
- Le plan de gestion mettait en avant, une fermeture naturelle progressive des milieux humides. En effet, une colonisation par les espèces ligneuses principalement au niveau des zones tourbeuses a été observé. Il était nécessaire de limiter ce développement, surtout dans les habitats d'intérêt patrimonial.
- L'important flux touristique, en amont et en aval du lac des Bouillouses, était identifié comme une menace pour les zones humides. Des zones de flux importants et des tronçons de sentier impactant les zones humides ont été identifiés au nord et à l'ouest de l'entité.
- Le pastoralisme est très présent au niveau de cette entité. Cela conduit parfois à une détérioration des habitats naturels par piétinement. Il est donc important de structurer et

d'accompagner ces usages d'autant plus que certains parcours se situent au niveau de zones humides à forte valeur patrimoniale.

A l'issue de cette étude, aucun portage de l'animation n'a été acté dans la mesure où les opérations et actions identifiées allaient bien au-delà des thématiques spécifiques à la protection et gestion de zones humides.

Pour autant, cette étude a permis d'identifier un certain nombre de « points noirs ».

Ainsi, entre 2018 et 2022, des actions ont été identifiées comme prioritaires par le PNR et le Département, gestionnaire historique du site classé. Un programme de mise en œuvre des interventions en faveur de la préservation des ZH a été collégialement programmé.

Suite aux différentes concertations avec les usagers concernés, une étude environnementale ainsi qu'une étude paysagère pour favoriser l'intégration des différentes interventions ont été réalisées par le Département.

L'ensemble du projet a été validé en CDNPS, l'autorisation ministérielle de travaux a été délivrée à l'automne 2022. Dans ce cadre, les travaux prévus seront réalisés sous la maîtrise d'ouvrage du Conseil Départemental.

Les quatre interventions prévues par le Département sont donc les suivantes :

- Restauration du sentier d'accès au sommet du Carlit: L'hyper fréquentation de ce secteur nécessite un travail de stabilisation des assises du sentier, l'amélioration du balisage et la sécurisation des usagers. En limitant l'emprise des sentiers existants, et la divagation des usagers qui en résulte, les espèces présentes sur site ainsi que le pierrier central seront durablement protégés. Début des travaux prévus au printemps 2023.
- Le diagnostic réalisé lors de l'étude a permis d'identifier un certain nombre de « points noirs » sur les sentiers des étangs du Carlit qui traversent un nombre important de ZH. Le travail réalisé avec le PNR a permis d'affiner les résultats du diagnostic et de définir les secteurs à enjeux sur lesquels il est proposé d'intervenir. L'objectif vise à limiter l'impact de la fréquentation en réduisant les emprises des sentiers, à proposer des contournements, passerelles ou pas japonais pour éviter le piétinement des zones humides. Début des travaux prévus à l'automne 2023.
- Les différentes activités pratiquées sur le site (randonnée pédestre, pêche) génèrent une fréquentation de 200 000 visiteurs/an. Un travail de requalification des sentiers ainsi qu'une harmonisation des actions des trois acteurs compétents (Département et deux EPCI) s'impose (PR, GR et PDIPR). Ce travail permettra ainsi d'identifier les problématiques spécifiques au secteur et d'apporter des solutions communes à l'échelle du massif du Carlit. Ce travail permettra également d'intégrer des mesures de protections des zones humides et habitats naturels sensibles, et d'harmoniser les équipements, la signalétique et le balisage. Ce projet est en cours d'élaboration, avec un démarrage concret prévu courant 2023.
- Le secteur de l'étang de Pradella présente également un enjeu fort avec une concentration importante de zones humides. La fréquentation touristique tout au long de l'année, la pratique intensive le la pêche ainsi que la pression pastorale génère des

impacts non négligeables sur les nombreuses zones humides du secteur. Cette opération consistera, dans un premier temps, à limiter les emprises des accès pédestres des sentiers et des différents lieux de pêche. Il est également prévu une mise en défens des zones humides les plus fragiles. Les travaux seront réalisés au printemps 2023 et auront rapidement des incidences positives sur la préservation et la restauration du milieu naturel, ainsi qu'auprès des nombreux usagers de ce secteur.

Aujourd'hui il convient de poursuivre les actions engagées et d'aller plus loin en retravaillant le plan de gestion des zones humides pour l'intégrer dans un plan de gestion global des sites classés du massif du Carlit, pour assurer la préservation et la restauration des zones humides et de leurs fonctionnalités, tout en conciliant les nombreux usages du site.

L'entité étant présente dans le PNR des Pyrénées-Catalanes, les actions devront être compatibles avec la Charte du parc 2014-2026. Ce contrat engage l'ensemble des partenaires du parc dans la protection, la gestion et le développement social et économique. Y sont inscrit des actions de restauration et de protection des zones humides, de conciliation des usages, d'aménagement, de veilles environnementales...

La multiplicité des acteurs implique une répartition de la mise en œuvre des actions de préservation, restauration, maintien des fonctions des zones humides.

Le Département étant gestionnaire historique du site classé du lac des Bouillouses depuis 2000, il réalise la plupart des actions en associant à la démarche globale de préservation et de gestion du site le PNR, les EPCI ainsi que les nombreux partenaires présents sur les sites classés du massif du Carlit.

Objectifs pressentis

- Restaurer et préserver les zones humides très dégradées ;
- Préserver la qualité de l'eau et les fonctionnalités hydrauliques du site ;
- Préserver la biodiversité faunistique et floristique du site ;
- Concilier tous les usages et la préservation des zones humides.

Actions pressenties

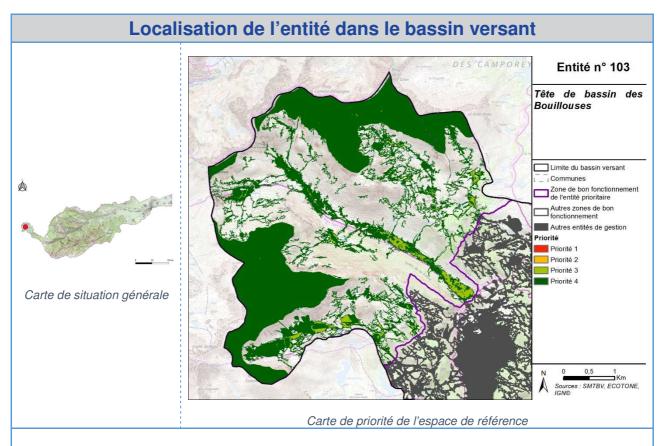
- Réaliser un bilan des actions du plan de gestion avec les gestionnaires du site Natura 2000, ainsi qu'un bilan des actions déjà réalisées favorables aux zones humides;
- Identifier des opérations prioritaires, les maîtres d'ouvrages et les financements possibles;
- Suivi global de la biodiversité sur l'ensemble de l'entité;
- Restaurer les zones humides les plus dégradées : Lac d'Aude, Bouillousette, la Pradella, secteur vallée de la Grave, secteur Bones Hores-Llebres ;
- Améliorer la connaissance et le suivi des espèces : bryophytes, Botryche simple, Laîche des tourbières, Rossolis à feuilles rondes et Rossolis à feuilles intermédiaires, Isoètes, Jonc des Pyrénées, Gaillet trifide, Euprocte, Desman des Pyrénées ;
- Poursuivre les travaux d'études et de suivi des lacs et étangs ;
- Faire le lien avec les usagers : pastoralisme (accompagnement pour la réalisation d'un plan pastoral), pêche, randonnée, gestion forestière...

Partenaires potentiels

Maître(s) d'ouvrage possible(s) : PNR, Département

<u>Partenaire(s) technique(s)</u>: AFB, DDTM, DREAL, AERMC, ONF, FDPMA66, SHEM, Communes (Angoustrine-Villeneuve-des-Escaldes, Les Angles et la Llagonne, Llivia), CC Pyrénées Catalanes et CC Pyrénées Cerdagne, Eleveurs, Tram66, Pyrénées vivantes, etc.

Tête de bassin des Bouillouses

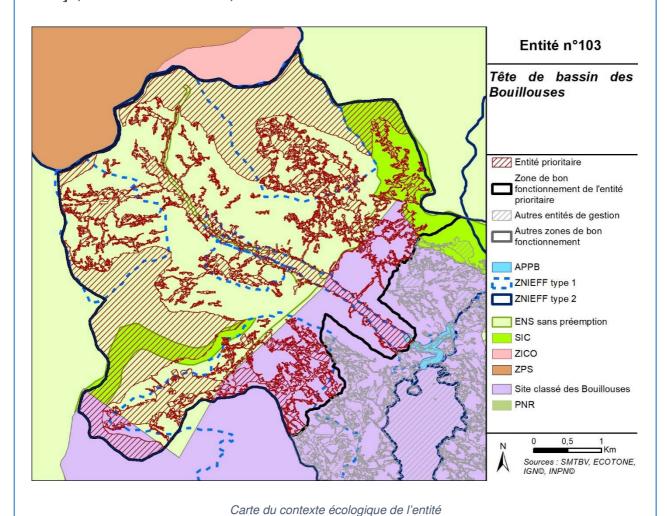


Communes: Angoustrine-Villeneuve-des-Escaldes et Les Angles.

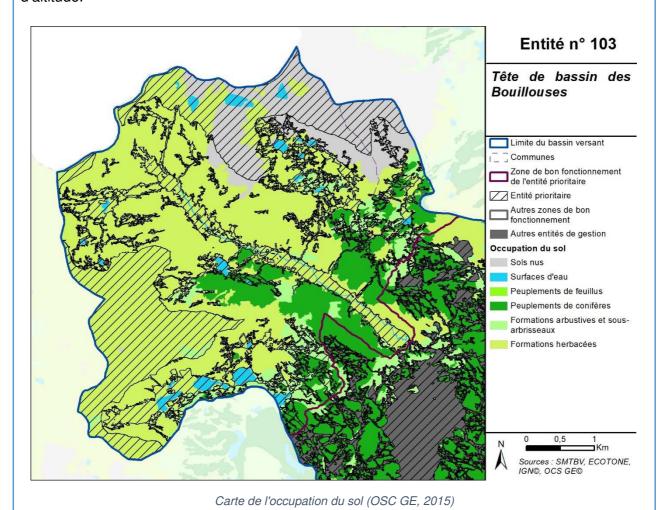
EPCI: CC Pyrénées Catalanes et CC Pyrénées Cerdagne.

Descriptif de l'entité

<u>Contexte écologique</u>: PNR des Pyrénées Catalanes, Sites Natura 2000 de Capcir-Carlit-Campcardos (SIC et ZPS), ZNIEFF 1 (Système lacustre du Carlit; Etang du Racou de la Grave; Haute vallée de la Grave; Vallon de la Llosa), ZNIEFF 2 (Massif du Carlit), ENS (Espace Naturel Sensible) sans préemption, APPB (Arrêté Préfectoral de Protection Biotope) sur les rivières la Carança, la Têt et de Maureillas, site classé du lac des Bouillouses.

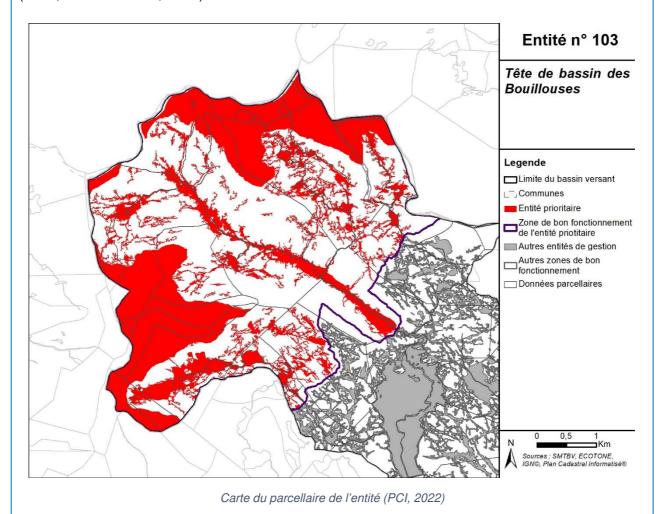


<u>Occupation du sol</u>: L'entité est majoritairement composée de formations herbacées et de sols nus. Des surfaces en eau sont également éparpillées sur toute l'entité, correspondant aux lacs d'altitude.



<u>Carte du parcellaire</u>: L'entité présente des parcelles de grandes superficies. La faible densité de parcelle pourrait faciliter la recherche des propriétaires fonciers et la mise en synergie des acteurs.

78,3% (47 sur 60) des parcelles appartiennent aux collectivités publiques dont la majorité au département des Pyrénées-Orientales, elles représentent 57,8% de la surface parcellaire totale (1717,04 ha sur 2969,40 ha).



Plans, programmes ou autres éléments de gestion existants

Nature: Plan de gestion concerté des zones Maître d'Ouvrage: PNR Pyrénées-

humides du site classé des Bouillouses

Date: 2018, mais non validé en intégralité

<u>Territoire d'application</u>: Englobe la partie Nord de l'entité, à l'exception du rec du Pig Péric et de la partie nord-est du Mont Llaret.

Catalanes

Dominance: Multidisciplinaire

Nature: Document d'objectif du Site Natura 2000 « Capcir-Carlit-Campcardos »

Date: 2009, évalué prochainement en 2023

<u>Territoire d'application</u>: Englobe toute l'entité

Maître d'Ouvrage: PNR Pyrénées-Catalanes

Dominance: Multidisciplinaire

Connaissances des zones humides dans l'entité :

- Inventaire de zones humides réalisé: Inventaire des habitats naturels inclus des habitats naturels humides
- Etude : Inventaire habitats et espèces dans le cadre de l'élaboration puis de l'animation du Document d'objectif du Site Natura 2000 « Capcir-Carlit-Campcardos »
- Maître d'Ouvrage : PNR des Pyrénées-Catalanes
- Date de l'inventaire : 2006-2012

Connaissances des zones humides dans l'entité :

- Inventaire de zones humides réalisé : Inventaire des zones tourbeuses des Pyrénées-Orientales
- Maître d'Ouvrage : AME projet de PNR des Pyrénées catalanes / PNR des Pyrénées-Catalanes
- Date de l'inventaire: 2002-2006

Connaissances des zones humides dans l'entité :

Inventaire de zones humides réalisé: Atlas départemental des Zones Humides: Précartographie des zones humides = synthèse bibliographique (études et inventaires existants) et analyse cartographique (MNT, scan, photo-interprétation, géologie...).

- **Maître d'Ouvrage :** Département des Pyrénées-Orientales
- Date: 2014

Connaissances des zones humides dans l'entité :

- **Projet complémentaire :** Projet relatif à la préservation d'un réseau de zones humides accueillant Cuivré de la Bistorte (espèce patrimoniale)
- **Animateur :** Coordonné par l'ANA CEN09 avec l'appui de plusieurs partenaires (notamment PNR des Pyrénées-Catalanes CEN Occitanie)
- **Date**: 2018-2022

Fonctionnalités et risques de disparition

lci sont présentées les valeurs moyennes issues de l'analyse géomatique pour chaque fonction, pour connaître la méthode de calcul se référer au rapport de la phase 2.

Fonctions exercées par l'entité

i offictions exercees par i entite				
Hydrologiques	Biogéochimiques	Biologiques		
		E E		
Risques de disparition				
Lié à l'urbanisme	Lié aux pratiques agricoles	Lié à la fréquentation		
\otimes	of the second	000		

Enjeux pressentis

L'entité se situe au niveau de la source de la Têt, dans une zone de très haute-montagne. La présence de dépressions le long du cours d'eau et les capacités d'infiltration et de ruissellement de l'entité, lui confère des fonctionnalités hydrologiques globalement moyennes ; malgré des fonctions de rechargement de la nappe et de stockage des eaux fortes.

La Têt est un cours d'eau peu large à cet endroit, mais avec une importante présence de zones humides à proximité, la capacité d'épanchement des crues est donc moyenne. Les formations herbacées et sols nus, majoritaires sur l'entité, lui donne des fonctionnalités biogéochimiques faibles.

La superposition des zonages écologiques (Natura 200., ZNIEFF, PNR, APPB) sur l'entité témoigne de la richesse écologique du site. La fonction de support des habitats est moyenne. L'analyse géomatique utilisée pour l'élaboration de la stratégie sur le bassin versant conclue à une faible densité d'espèces patrimoniales sur l'entité. Cependant, le diagnostic réalisé lors du plan de gestion montre que, contrairement aux résultats de l'analyse géomatique, le site regorge d'espèces faunistiques et floristiques rares. Les fonctions biologiques globales de l'entité sont moyennes.

En 2009, le Document d'objectif du site Natura 2000 du « Capcir-Carlit-Campcardos » définit les enjeux de conservation des espèces et des habitats naturels sur tout le site. Les menaces principales proviennent de l'urbanisation, de la fermeture des milieux et la déprise agricole et du piétinement par la sur-fréquentation touristique. Des actions (prévues sur 6 ans) ont été définies suivant des objectifs de préservation des espèces et des habitats, d'animation et de coordination, de communication et de sensibilisation et d'amélioration des connaissances.

C'est à l'échéance de ce document, en 2016, que débute l'élaboration du « Plan de gestion concerté des zones humides du site classé des Bouillouses » par le PNR des Pyrénées-Catalanes, finalisé en 2018. Le périmètre de ce plan de gestion comprend le site classé des Bouillouses, l'ensemble des zones humides qui y sont comprises et la zone en amont qui alimente en eau les zones humides du site classé. La superficie totale est de 4647 ha.

Les enjeux révélés par le diagnostic étaient les suivants :

- L'analyse des zones humides révélait que de nombreuses zones humides potentielles sont présentes aux alentours du Lac des Bouillouses. Situées en tête de bassin versant, la préservation des qualités hydrologiques de ces milieux est indispensable au bon fonctionnement de l'ensemble du bassin versant.
- Le plan de gestion mettait en avant, une fermeture naturelle progressive des milieux humides. En effet, une colonisation par les espèces ligneuses principalement au niveau des zones tourbeuses a été observé. Il était nécessaire de limiter ce développement, surtout dans les habitats d'intérêt patrimonial.
- L'important flux touristique, en amont et en aval du lac des Bouillouses, était identifié comme une menace pour les zones humides. Des zones de flux importants et des tronçons de sentier impactant les zones humides ont été identifiés au nord et à l'ouest de l'entité.

 Le pastoralisme est très présent au niveau de cette entité. Cela conduit parfois à une détérioration des habitats naturels par piétinement. Il est donc important de structurer et d'accompagner ces usages d'autant plus que certains parcours se situent au niveau de zones humides à forte valeur patrimoniale.

A l'issue de cette étude, aucun portage de l'animation n'a été acté dans la mesure où les opérations et actions identifiées allaient bien au-delà des thématiques spécifiques à la protection et gestion de zones humides.

Pour autant, cette étude a permis d'identifier un certain nombre de « points noirs ».

Ainsi, entre 2018 et 2022, des actions ont été identifiées comme prioritaires par le PNR et le Département, gestionnaire historique du site classé. Un programme de mise en œuvre des interventions en faveur de la préservation des ZH a été collégialement programmé.

Suite aux différentes concertations avec les usagers concernés, une étude environnementale ainsi qu'une étude paysagère pour favoriser l'intégration des différentes interventions ont été réalisées par le Département.

L'ensemble du projet a été validé en CDNPS, l'autorisation ministérielle de travaux a été délivrée à l'automne 2022. Dans ce cadre, les travaux prévus seront réalisés sous la maîtrise d'ouvrage du Conseil Départemental.

Les quatre interventions prévues par le Département sont donc les suivantes :

- Restauration du sentier d'accès au sommet du Carlit: L'hyper fréquentation de ce secteur nécessite un travail de stabilisation des assises du sentier, l'amélioration du balisage et la sécurisation des usagers. En limitant l'emprise des sentiers existants, et la divagation des usagers qui en résulte, les espèces présentes sur site ainsi que le pierrier central seront durablement protégés. Début des travaux prévus au printemps 2023.
- Le diagnostic réalisé lors de l'étude a permis d'identifier un certain nombre de « points noirs » sur les sentiers des étangs du Carlit qui traversent un nombre important de ZH. Le travail réalisé avec le PNR a permis d'affiner les résultats du diagnostic et de définir les secteurs à enjeux sur lesquels il est proposé d'intervenir. L'objectif vise à limiter l'impact de la fréquentation en réduisant les emprises des sentiers, à proposer des contournements, passerelles ou pas japonais pour éviter le piétinement des zones humides. Début des travaux prévus à l'automne 2023.
- Les différentes activités pratiquées sur le site (randonnée pédestre, pêche) génèrent une fréquentation de 200 000 visiteurs/an. Un travail de requalification des sentiers ainsi qu'une harmonisation des actions des trois acteurs compétents (Département et deux EPCI) s'impose (PR, GR et PDIPR). Ce travail permettra ainsi d'identifier les problématiques spécifiques au secteur et d'apporter des solutions communes à l'échelle du massif du Carlit. Ce travail permettra également d'intégrer des mesures de protections des zones humides et habitats naturels sensibles, et d'harmoniser les équipements, la signalétique et le balisage. Ce projet est en cours d'élaboration, avec un démarrage concret prévu courant 2023.
- Le secteur de l'étang de Pradella présente également un enjeu fort avec une concentration

importante de zones humides. La fréquentation touristique tout au long de l'année, la pratique intensive le la pêche ainsi que la pression pastorale génère des impacts non négligeables sur les nombreuses zones humides du secteur. Cette opération consistera, dans un premier temps, à limiter les emprises des accès pédestres des sentiers et des différents lieux de pêche. Il est également prévu une mise en défens des zones humides les plus fragiles. Les travaux seront réalisés au printemps 2023 et auront rapidement des incidences positives sur la préservation et la restauration du milieu naturel, ainsi qu'auprès des nombreux usagers de ce secteur.

Aujourd'hui il convient de poursuivre les actions engagées et d'aller plus loin en retravaillant le plan de gestion des zones humides pour l'intégrer dans un plan de gestion global des sites classés du massif du Carlit, pour assurer la préservation et la restauration des zones humides et de leurs fonctionnalités, tout en conciliant les nombreux usages du site.

L'entité étant présente dans le PNR des Pyrénées-Catalanes, les actions devront être compatibles avec la Charte du parc 2014-2026. Ce contrat engage l'ensemble des partenaires du parc dans la protection, la gestion et le développement social et économique. Y sont inscrit des actions de restauration et de protection des zones humides, de conciliation des usages, d'aménagement, de veilles environnementales...

La multiplicité des acteurs implique une répartition de la mise en œuvre des actions de préservation, restauration, maintien des fonctions des zones humides.

Le Département étant gestionnaire historique du site classé du lac des Bouillouses depuis 2000, il réalise la plupart des actions en associant à la démarche globale de préservation et de gestion du site le PNR, les EPCI ainsi que les nombreux partenaires présents sur les sites classés du massif du Carlit.

Objectifs pressentis

- Restaurer et préserver les zones humides très dégradées ;
- Préserver la qualité de l'eau et les fonctionnalités hydrauliques du site ;
- Préserver la biodiversité faunistique et floristique du site ;
- Concilier tous les usages et la préservation des zones humides.

Actions pressenties

- Réaliser un bilan des actions du plan de gestion avec les gestionnaires du site Natura 2000, ainsi qu'un bilan des actions déjà réalisées favorables aux zones humides;
- Identifier des opérations prioritaires, les maîtres d'ouvrages et les financements possibles ;
- Suivi global de la biodiversité sur l'ensemble de l'entité ;
- Restaurer les zones humides les plus dégradées : Lac d'Aude, Bouillousette, la Pradella, secteur vallée de la Grave, secteur Bones Hores-Llebres ;
- Améliorer la connaissance et le suivi des espèces : bryophytes, Botryche simple, Laîche des tourbières, Rossolis à feuilles rondes et Rossolis à feuilles intermédiaires, Isoètes, Jonc des Pyrénées, Gaillet trifide, Euprocte, Desman des Pyrénées ;
- Poursuivre les travaux d'études et de suivi des lacs et étangs ;
- Faire le lien avec les usagers : pastoralisme (accompagnement pour la réalisation d'un plan pastoral), pêche, randonnée, gestion forestière...

Partenaires potentiels

Maître(s) d'ouvrage possible(s) : PNR, Département

<u>Partenaire(s) technique(s)</u>: AFB, DDTM, DREAL, AERMC, ONF, FDPMA66, SHEM, Communes (Angoustrine-Villeneuve-des-Escaldes, Les Angles, Llivia), CC Pyrénées Catalanes et CC Pyrénées Cerdagne, Eleveurs, Tram66, Pyrénées vivantes, etc.